

CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

LE DEVOIR

Administration: Main 6157

FAIS CE QUE DOIS!

CARNET D'UN PELERIN
CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

1

NOMBREUSES PERTES DE VIE

DEUX NAVIRES, LE SUPERIOR LAKE ET LE WILLIS T. KING, SONT VUS EN COLLISION SUR LE LAC SUPERIEUR ET VINGT-NEUF PERSONNES SE SONT NOYÉES.

Saint-Sauveur, Mich., 23 (S. P. A.). — Les sautoyeurs ont continué hier, la recherche des corps des vingt-neuf personnes disparues dans le naufrage sur le lac Supérieur, du frégate *Superior City*, venu en collision vendredi soir, avec le vapeur *Willis T. King*. Hier soir, on n'avait pas encore reçu de nouvelles des recherches faites à Whitefish Point, théâtre de l'accident.

Quelques épaves du *Superior City* ont été trouvées. Une des personnes disparues, est la femme du second ingénieur du vaisseau sombré. Les vingt-huit autres, sont des gens de l'équipage.

Les quatre survivants, qui ont été sauvés et ramenés au Sault-Sainte-Marie, avaient perdu tout espoir de sauver les autres, vu le peu de temps qui s'est écoulé entre la collision et l'explosion de la chambre des bouilloires, qui a brisé complètement la poutre d'acier du gouvernail.

Les survivants, le capitaine Edward Sawyers, d'Almont, Mich.; Walter Richter, Lorain, Ohio, maître d'équipage; Cal Lehue, Chicago, assistant contremaître et Peter Jacobson, Cleveland, pilote, sont partis samedi, pour leur foyer, après avoir fait panser leurs blessures.

Jacobson qui était au gouvernail au moment de la collision, dit que le *King* prit direction sur eux après l'échange des signaux. L'eau était calme et le ciel un peu brumeux, mais les lumières du *King* étaient bien visibles. Le capitaine Herman Nelson affirme qu'un brouillard enveloppait les vaisseaux et que c'est là la cause de l'accident.

Le capitaine Sawyers croit que la plupart des victimes non retrouvées ont été blessées gravement ou tuées dans le naufrage. Elles se trouvaient dans le compartiment au-dessus de la chambre des bouilloires et cette partie a été mise en pièces avant même que le vaisseau ait sombré cinq minutes après la collision.

Le capitaine Sawyers attribue le naufrage au fait que les six cloisons du vaisseau, la lourde cargaison de poutres de fer.

Richter était dans son lit de camp quand sonna l'alarme; il se précipita vers une des chaloupes, et tandis qu'avec des compagnons, il essayait de la mettre à flot, l'explosion les lança de part et d'autre.

"J'ai été plongé, continue-t-il, dans l'eau glacée, et le choc m'a ramené à mes sens; je ne croyais pas pouvoir revenir à la surface. Après avoir nagé cinq minutes, je m'accrochai à la poutre du pont du bateau. Je montai dessus et je demeurai là jusqu'à ce que le vapeur *Turner* me recueillit.

Le signal d'alarme du capitaine sonna juste deux minutes avant la collision, dit Richter. Si nous avions eu deux minutes de plus, il n'y aurait pas eu de perte de vies. Le *King* nous trappa au quart du bateau et le choc enleva toute la poutre. L'équipage garda son sang-froid et attendit que les chaloupes fussent à flot, mais il n'y eut pas assez de temps. Plusieurs des chaloupes ont été mises en pièces, tandis que l'équipage les préparait.

"La chaloupe que j'étais à préparer a été lancée, m'entraînant avec elle. Evidemment Dieu voulait me laisser vivre encore un peu, car je ne puis pas voir comment cette épave m'est arrivée."

Les capitaines Sawyers et Lehue ont été lancés à distance, tandis que Jacobson a été attiré par la suction et frappé par des épaves qui l'ont blessé gravement.

Le propriétaire du vaisseau s'apprête à instituer une enquête.

Six des victimes sont des citoyens de Cleveland, trois d'entre eux, Joseph Convis, 19 ans; Edward J. Richardson, 18 ans; George Parker, 20 ans, étaient des amis de collège qui ont obtenu leurs degrés le printemps dernier à Glenville et avaient décidé de passer l'été sur le lac. Ils devaient quitter le bateau lundi.

Le *Superior City* était un frégate de 430 pieds, propriété de la *Pittsburg Steamship Company*. Son tonnage était de 4,795. Il avait été construit en 1898. Le *Willis T. King* est un frégate arrier de 580 pieds, son tonnage de 7,586, construit en 1910, et est la propriété de la *Interstate Steamship Company*.

UN HOMME SE NOIE A LONGUEUIL.

Une mort des plus mystérieuses et qui rend perplexes les autorités policières, est survenue, à Longueuil, dans la nuit de samedi à dimanche, alors que M. Paul Roch, 8, rue St-Thomas, s'est noyé.

Ce dernier, en compagnie d'un ami, M. Geo. Lavigne, aussi de Longueuil s'était rendu au bord du fleuve.

M. Lavigne s'éloigna quelques minutes pour aller à un restaurant voisin, laissant son ami couché sur un banc, à quelques pas du fleuve. A ce moment, un individu se trouvait sur un autre banc, tout près de là.

A son retour, M. Lavigne constata la disparition de son compagnon, de même que celle de l'individu. Des recherches furent commencées et peu de temps après, le corps de M. Roch était repêché. L'on pratiqua le resuscitation artificielle, mais il était trop tard.

La police se demande qui pouvait être l'inconnu qu'on n'a pas revu.

CHARLIE JACKSON COMPARAÎT.

Charlie Jackson, un gaillard de six pieds et trois pouces, que l'on dit complice de ceux qui ont empêché, vendredi dernier, dans le Chinatown, à comparait devant le magistrat Lanctôt, à la cour de police, samedi matin. Il se dit innocent de l'accusation de vol portée contre lui, et son enquête a été remise au 27.

Jackson est accusé, d'avoir, en compagnie de deux autres personnes, pénétré dans le *Chinese Merchants Club*, 41 ouest, rue Laguardie, et là d'y avoir volé l'argent qui se trouvait dans le coffre fort, après avoir forcé le propriétaire à aller au point de revolver, à l'ouvrir. On a refusé de l'admettre en liberté provisoire.

UN ZOUAVE EST DÉCORÉ

UNE BELLE CÉRÉMONIE EN L'ÉGLISE DE MAISONNEUVE, A L'OCCASION DE LA REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE SAINT-GREGOIRE LE GRAND A M. PHILLAS BLEAU.

L'église du Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve a été, hier, témoin d'une belle cérémonie et solennelle. Le héros de cette fête était l'un des plus vieux citoyens de la ville de Maisonneuve, M. Phillas Bleau, ancien zouave pontifical, à qui Mgr Lepailleur a remis l'insigne de chevalier de Saint-Gregoire le Grand, au nom de sa Sainteté le pape Benoît XV.

Une foule immense assistait à la cérémonie et le sermon de circonstance a été prononcé par Mgr Lepailleur, qui a prononcé la bénédiction des zouaves de Saint-Clement de Viauville, commandée par le capitaine Lacombe et l'adjudant Bleau, fils du chevalier, s'est rendu à la demeure de celui-ci et l'on s'est dirigé ensuite vers l'église. Au nombre de ceux qui accompagnaient M. Bleau, on remarquait M. le commandeur Joseph Bussières, les chevaliers Danis, F.-X. Saint-Michel, Edouard Leblanc et les anciens zouaves G.-E. Panneton, J.-E. Vézina, S. Boyer et Octave Pelletier. Au milieu de la nef, aux places d'honneur se trouvaient M. le commandant Bussières et M. Bleau.

Il y a eu d'abord grand messe solennelle à laquelle officiait M. l'abbé douard Contant, curé de la paroisse du Très-Saint-Nom de Jésus, assisté de MM. les abbés J. Cloutier et Aug. Paré, comme diacre et sous-diacre. Au choeur, on remarquait Mgr Georges Lepailleur, curé de Saint-François d'Assises, de la Longue-Pointe; le chanoine Chanut, de Valleyfield; MM. les abbés J.-A. Bourassa, curé de Saint-Clement de Viauville; Aubertin, vicaire à Maisonneuve et Laurendeau, vicaire à Saint-Clement de Viauville.

Après l'évangile, M. le curé Contant a adressé quelques mots aux fidèles et a dit le bonheur qu'il ressentait à voir l'un de ses paroissiens honoré d'une telle marque de confiance de la part de sa Sainteté. Mgr Lepailleur a prononcé ensuite une intéressante allocution.

MGR LEPAILLEUR.

"Pour Dieu et pour le Pape", tel fut le cri poussé par des milliers de canadiens-français, patriotes et catholiques, en 1869, à l'appel de Saint-Père, dont le royaume était menacé par l'envahisseur. "Pour Dieu et pour le Pape", tel fut la glorieuse maxime de ces soldats du Christ, qui ont vaillamment combattu pour les droits de la chrétienté.

"La cérémonie d'aujourd'hui nous dit et nous démontre clairement trois choses: 1.—Pourquoi nous devons aimer la Sainte Eglise; 2.—Comment il faut l'aimer et la défendre; 3.—Comment le Pape récompense notre amour pour l'Eglise."

Rappelant alors ce passage de l'Evangile, où il est raconté cet acte de foi de Saint-Pierre au Christ: "Seigneur, vous savez bien que je vous aime", Mgr Lepailleur dit que la race canadienne-française, fut l'une des premières à témoigner à Pie IX, sa foi envers l'Eglise, en envoyant une phalange de vaillants soldats, qui firent, en versant leur sang pour l'Eglise le plus bel acte de foi envers le Seigneur.

"Aimer le Pape et le défendre, dit l'éminent orateur, c'est aimer le Christ et le défendre, et les zouaves pontificaux ont compris qu'il fallait aimer et défendre la Sainte-Eglise, parce qu'elle est la dépositaire de la vérité, qu'elle transmet au monde entier sans jamais se tromper. Comment expliquer qu'il y ait des chrétiens à renier leur foi en refusant de suivre les enseignements de notre Eglise, en dépit du baptême qu'ils ont reçu. Ceux-ci et d'autres, animés de principes absolument faux ont tenté à maintes reprises de renverser la chrétienté. Mais leurs efforts, toujours vains, n'ont jamais servi qu'à relever l'éclat de notre sainte religion. Mais il ne faut pas croire que l'Eglise ne sera plus attaquée désormais. Parce qu'elle existe. Elle aura des ennemis, et parce qu'elle existe, son premier vicaire sera toujours en danger. Certains ne veulent pas du Pape, et l'on a même refusé de l'accepter au sein de la Ligue des Nations, où il méritait la place d'honneur, car lui seul pouvait faire régner la vérité désintéressée.

Les moyens qui nous sont donnés de défendre l'Eglise sont incalculables, surtout, dans la société. Dans ces milieux, elle est attaquée dans la rue, dans les associations ouvrières, littéraires, dans les autres ténébreux où se fourbissent les armes des agents du démon.

S'adressant alors à M. P. Bleau, Mgr Lepailleur lui dit toute son admiration pour le magnifique exemplaire qu'il a donné à ses concitoyens. "Vous vous êtes toujours montré, dit-il, et vous avez toujours vécu en parfait chrétien. Cette religion qui est la votre, vous l'avez toujours aimée, et vous n'avez pas craint de verser votre sang pour revendiquer les droits sacrés du représentant du Christ sur la terre. Aujourd'hui, Dieu lui-même qui, par son représentant, vous récompense de votre grande foi, et je ne puis vraiment vous exprimer combien en ce moment, m'associant à tous vos concitoyens, je suis rempli de bonheur, en me voyant choisi pour vous conférer, au nom du Saint-Père, l'insigne de Saint-Gregoire le Grand et de Chevalier."

Avant de procéder à la confection du titre, rendue officielle par le Vatican, le 18 juin dernier, Mgr Lepailleur donna lecture du communiqué reçu du Saint-Père lui-même, concernant l'élevation de M. Bleau au grade de Chevalier. Ce communiqué est ainsi conçu:

Benoît XV Pape.
Bien-aimé Fils, salut et Bénédiction apostolique.

Nous apprenons par la lettre élogieuse de Notre vénérable frère, l'Archevêque de Montréal, et celle de Notre Fils bien-aimé le Président général des Canadiens Associés, sous le nom de "Union Allet", que vous êtes un bel exemple, par votre foi éprouvée de fervent catholique, votre attachement à ce Saint-Siège, et Nous savons le témoignage éclatant que vous avez donné de votre dévouement aux temps de l'exil de Pie IX, d'heureuses mémoires. Il Nous plaît d'accueillir avec plaisir les vœux de ceux qui vous ont re-

commandé, et de récompenser vos vertus par un témoignage spécial et une preuve publique de Notre bienveillance à votre égard.

C'est pourquoi Nous vous nommons et faisons, par cette lettre, Chevalier de l'ordre de Saint-Gregoire le Grand, classe militaire, et vous inscrivons dans l'illustre phalange des Chevaliers. En conséquence, Nous vous permettons de porter l'insigne des "Chevaliers" de cet ordre, classe militaire, c'est-à-dire, une croix octogone reproduisant en rouge, au milieu, l'effigie de Saint-Gregoire le Grand, attachée par un ruban de soie à bordure jaune et pendant comme la portent les autres Chevaliers, au côté gauche de la poitrine. Pour prévenir les variantes, dans le port de cette croix. Nous avons voulu vous envoyer un modèle de l'insigne.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le XVIII jour de juin de l'an MCMXX, le sixième de Notre Pontificat.
Cardinal GASPARI,
Secrétaire d'Etat.
A Notre bien-aimé Fils,
Phillias Bleau.

Après la messe, les jeunes zouaves de Saint-Clement de Viauville, commandés par le capitaine A. Lacombe, présentèrent les armes au nouveau chevalier qui, escorté par une garde d'honneur et de ses vieux compagnons d'armes, fut reconduit triomphalement à son domicile où devait avoir lieu un magnifique banquet.

Parmi les principaux invités, on a remarqué, outre ceux déjà nommés, MM. A. J. Joseph, A. Albanese, Treflé, et Fortunat Bleau, ses fils; Mmes T. Desnoyers, F. Blouin et J. Bourassa, ses frères; MM. Ferdinand Blouin, T. Desnoyers et A. Bourassa, ses gendres; MM. le capitaine T. Bellefleur et T. Jourdeau, ses beaux-frères; MM. Théod. Desnoyers et René Hamel, ses neveux; M. J. Eucher Moreau, M. et Mme Dr J. L. Paradis, Mme T. Bellefleur, M. Joseph Bleau, Mlle Blanche Bellefleur, M. Lapierre, Maria Hamel, Bernadette Hamel, Mmes A. Bleau, A. Bleau, Mlle M. Hamel, Roland Bleau et un grand nombre de petits-fils et petites-filles et invités, qu'il serait trop long d'énumérer ici.

CARNET D'UN PÈLERIN

(Suite de la 1re page)

pousser la barque au large. Mais le soleil se vengeait! Rendu au Colisée, où j'arrivais pour la quatrième fois, je jouai le rôle de touriste, et j'attendis, et qu'il pouvait bien m'attendre, encore un siècle ou deux; et nous tournâmes la proue vers le parlement. Mon instinct professionnel est tellement développé que j'allais arriver, sans l'avoir fait exprès, juste à la fin de la séance!

Elle devait, en tout cas, prendre fin à six heures, soit dans une demi-heure environ, lorsque j'atteignis le vestibule où s'affairaient des députés, reconnaissables à l'effigie fébrile qu'ils portaient sur leurs visages. On est dans le pays de la politesse extrême, et les débats s'en ressentent. Rien de l'agitation de Paris-Saint, au parlement de Rome. Il est vrai que je n'ai même pas assisté à une séance entière, bien que celle-ci se soit prolongée jusqu'à sept heures, ainsi qu'il y arrive assez souvent; mais il n'y a jamais de séances du soir, et les députés "journalistes parlementaires", et jamais les confrères italiens n'ont vu le premier rayon du soleil nimbant en rougeant le chef frisé de A. B. Copp, de Westmoreland, commençant un discours sur amendement, à cinq heures du matin; il est vrai qu'on ne vote pas la conscription tous les ans, heureusement du reste, pour le jeune et talentueux "père de la conscription" qui vient de passer au premier rang après avoir longtemps tenu le second; mais ne faisons pas de politique canadienne à si grande distance.

(La suite demain).

Ernest BILODEAU.

Il y a dix ans

(Du Devoir, 23 août 1920).

Le premier-Montréal est signé Joseph Sylvestre et est intitulé: Le gouvernement et les assurances mutuelles.

Un article de M. Omer Héroux: Nos missionnaires. Retraite des Sœurs de l'Immaculée-Conception.

Le billet du soir, "A la ligne", est de M. Albert Lozeau.

On signale jusqu'à présent 50 morts, 160 disparus et plus de 200 blessés, au cours des feux de forêts dans l'ouest américain.

Une dépêche de Reims indique que la récolte du raisin sera désastreuse pour les vigneron de Champagne.

La ville a fait visiter hier, le port de Montréal aux députés du congrès de l'Alliance Nationale.

Une poursuite contre Sherbrooke

Sherbrooke, 23. — (D.N.C.) — Mme Vve P. Harrington, née Lapointe, de cette ville, vient d'intenter contre la ville de Sherbrooke une action au montant de \$15,000, à la suite d'un accident survenu le 14 février dernier, sur le trottoir de la rue King.

La demanderesse allègue qu'elle s'est cassé le bras droit dans une chute et qu'il s'y est formé une ankylose l'empêchant de relever le bras plus haut que l'épaule et que cette infirmité est permanente; elle est veuve et se trouve dans l'obligation de travailler pour gagner sa vie, qu'elle n'a nul autre moyen de subvenir à ses besoins que le produit de son travail manuel et quotidien.

Elle allègue en outre que la température, le jour et au moment de l'accident, était sans neige et calme; que la cité de Sherbrooke, qui doit voir à l'entretien des trottoirs, n'avait mis à cet endroit aucun matériel ou sable pour empêcher les piétons d'acquiescer; que bien plus, les enfants s'amusaient à glisser sur le trottoir à l'endroit où elle est tom-

puis la petite porte s'ouvrit et je me vis au poste encore une fois dans la tribune des journalistes parlementaires du Parlement de Sa Majesté le roi Vittore Emmanuele II.

Il n'y avait pas à s'y tromper en effet: beau grand hémicycle, un peu plus grand, je croisais que celui de Paris, double de celui de Bruxelles; décoration plutôt foncee, genre marron, avec une grande fresque couvrant tout le fronton de la muraille au-dessus du président de la Chambre, et du banc des ministres, lesquels font ici face à la députation. La dite fresque n'ayant été peinte que l'année dernière et comportant conséquemment des allusions à la récente guerre, dans le style mythologique, héroïque... et peu habillé, avec au moins trois ou quatre cents personnages entremêlés en chevauchées.

J'avais le premier-ministre Giolitti juste en face, trois étages plus bas, de même que M. Nitti, devenu oppositoniste, et quelques autres moins connus; le premier-ministre apparaissait calme et froid, ne suivant le débat en cours que d'une oreille distraite et d'un air fort distingué. Il est presque octogénaire et n'en laisse rien voir, ainsi qu'il arrive à beaucoup de vétérans de la politique; on sait qu'il commande le respect général et que son cabinet reçoit assez le support d'éléments disparates confiants en lui en de délicates circonstances, dont les affaires de l'Adriatique, compliquées encore par les initiatives s'exercées de d'Annunzio, à qui personne ne semble attacher d'importance autre que celle des embarras sérieux qu'il crée "à la Italia", ainsi que me le disait un cicerone intelligent... et pas facile à secouer une fois qu'on lui avait laissé prendre pied. Mais nas de reproches à l'excellent Oreste, même s'il a semblé nous prendre pour Pylade en double expédition.

Un député du type Rowell avait la parole, et s'en servait Dieu sait comme, faisant plus de besogne encore avec ses mains, avec le dos de ses mains nerveusement agitées en sens perpendiculaire ou circulaire, selon la forme de l'argument, je suppose, car je n'y entendis goutte. Parfois, il lançait un brocard au parti opposé, l'extrême-gauche, qui réussissait collectivement, et les interruptions, et injures éclatantes comme un Vesuve pendant trois ou quatre minutes. M. Rhodes en eût fait un coup d'apoplexie, mais ici, le président frappait seulement quelques coups de coupe-papier sur son bureau et l'ordre renaissait peu à peu dans Carthage. Mais je faisais une observation se rapportant également à ce que j'avais vu à Bruxelles, trois jours auparavant: c'est que ces messieurs des partis les plus violemment opposés les uns aux autres perdent de leur virulence une fois rendus à la Chambre, tout au moins en temps ordinaire et hors des grands débats érimoniens. Les relations personnelles créées ailleurs, dans les couloirs ou dans le monde, adoucissent visiblement les rapports, et l'on remarque des adoucissements parfois tout amicaux, dans des reproches qu'on se fait de groupement à groupement, de parti à parti. On est dans le pays de la politesse extrême, et les débats s'en ressentent. Rien de l'agitation de Paris-Saint, au parlement de Rome. Il est vrai que je n'ai même pas assisté à une séance entière, bien que celle-ci se soit prolongée jusqu'à sept heures, ainsi qu'il y arrive assez souvent; mais il n'y a jamais de séances du soir, et les députés "journalistes parlementaires", et jamais les confrères italiens n'ont vu le premier rayon du soleil nimbant en rougeant le chef frisé de A. B. Copp, de Westmoreland, commençant un discours sur amendement, à cinq heures du matin; il est vrai qu'on ne vote pas la conscription tous les ans, heureusement du reste, pour le jeune et talentueux "père de la conscription" qui vient de passer au premier rang après avoir longtemps tenu le second; mais ne faisons pas de politique canadienne à si grande distance.

(La suite demain).

Ernest BILODEAU.

Il y a dix ans

(Du Devoir, 23 août 1920).

Le premier-Montréal est signé Joseph Sylvestre et est intitulé: Le gouvernement et les assurances mutuelles.

Un article de M. Omer Héroux: Nos missionnaires. Retraite des Sœurs de l'Immaculée-Conception.

Le billet du soir, "A la ligne", est de M. Albert Lozeau.

On signale jusqu'à présent 50 morts, 160 disparus et plus de 200 blessés, au cours des feux de forêts dans l'ouest américain.

Une dépêche de Reims indique que la récolte du raisin sera désastreuse pour les vigneron de Champagne.

La ville a fait visiter hier, le port de Montréal aux députés du congrès de l'Alliance Nationale.

Une poursuite contre Sherbrooke

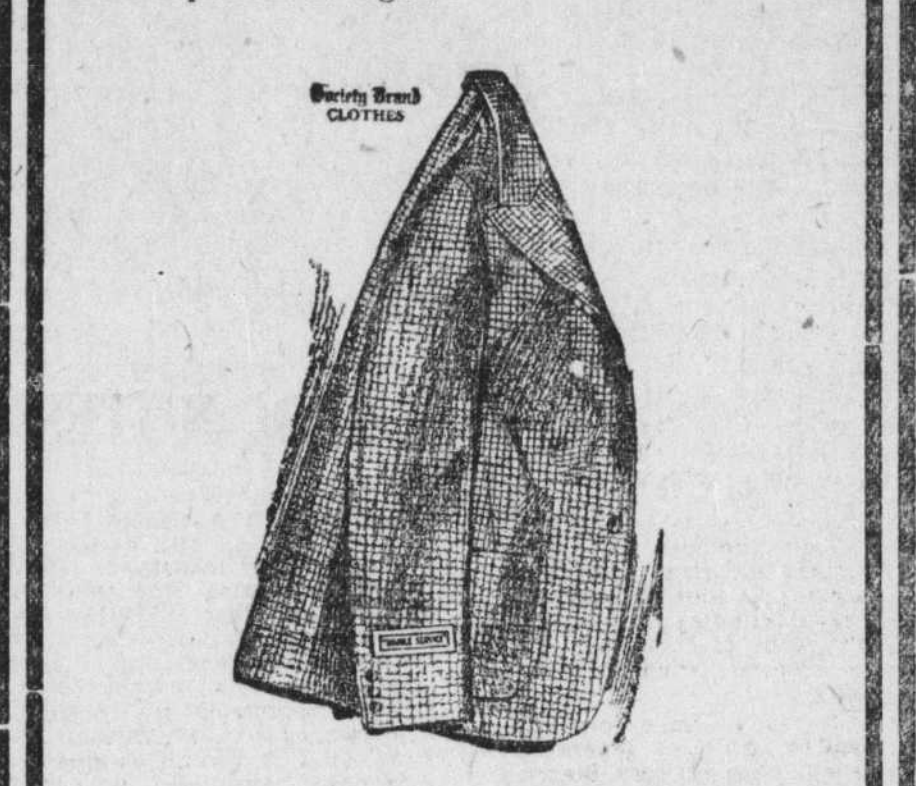
Sherbrooke, 23. — (D.N.C.) — Mme Vve P. Harrington, née Lapointe, de cette ville, vient d'intenter contre la ville de Sherbrooke une action au montant de \$15,000, à la suite d'un accident survenu le 14 février dernier, sur le trottoir de la rue King.

La demanderesse allègue qu'elle s'est cassé le bras droit dans une chute et qu'il s'y est formé une ankylose l'empêchant de relever le bras plus haut que l'épaule et que cette infirmité est permanente; elle est veuve et se trouve dans l'obligation de travailler pour gagner sa vie, qu'elle n'a nul autre moyen de subvenir à ses besoins que le produit de son travail manuel et quotidien.

Elle allègue en outre que la température, le jour et au moment de l'accident, était sans neige et calme; que la cité de Sherbrooke, qui doit voir à l'entretien des trottoirs, n'avait mis à cet endroit aucun matériel ou sable pour empêcher les piétons d'acquiescer; que bien plus, les enfants s'amusaient à glisser sur le trottoir à l'endroit où elle est tom-

CASE La fin au 1er septembre à réductions marquées Complets tout laine pour Hommes

Pour compléter la liquidation au 1er septembre, nous avons fixé ces prix sans tenir grand compte de la valeur des articles qui remplaceront ceux qui seront partis. Les vêtements sont appropriés et pour l'époque actuelle et pour l'automne. Tissus excellents dans les couleurs et patrons en vogue.



\$34 \$56

Régulier jusqu'à \$75 Régulier jusqu'à \$85

CHEMISES \$1.95 Régulier jusqu'à \$3.50

CHEMISES \$4.95 Régulier jusqu'à \$7.50

CRAVATES 65c Régulier jusqu'à \$3.50

CASQUETTES \$3 Régulier \$5

PYJAMAS \$3.95 Régulier jusqu'à \$6.50

\$6.95 Régulier jusqu'à \$13.50

CASE Dans l'immeuble Drummond

507-ouest rue Ste-Catherine

LE PONT VICTORIA

PROMENADE POUR LES VOITURES

Cette promenade est fermée temporairement pour permettre de faire les réparations nécessitées par l'incendie.

Tous les services des trains, à vapeur et électriques sont opérés comme à l'ordinaire

COURSES A KEMPTON PARK

DU 23 AU 30 AOUT

Sept courses par jour. — HANDICAP QUOTIDIEN.

Service de trains spéciaux. Départ de la gare Bonaventure, heure de l'épargne de la lumière, à 1.10 et 1.35 p.m., tous les jours, et retour immédiatement après la dernière course.

Admission, y compris l'estrader et le paddock, \$1.00.

NAISSANCE

TANGUY. — A Saint-Nicolas, Abitibi, le 15 août, l'épouse de M. Jules-J. Tanguy, instituteur, un fils, baptisé Joseph-Marie, Laurent, Parrain et marraine, M. et Mme Georges Tanguy, grand-père et grand-mère de l'enfant.

Décès. — A Saint-Nicolas, Abitibi, le 15 août, l'épouse de M. Jules-J. Tanguy, instituteur, un fils, baptisé Joseph-Marie, Laurent, Parrain et marraine, M. et Mme Georges Tanguy, grand-père et grand-mère de l'enfant.

AVON. — Le 19 août, fille de Wilfrid Avon, 285 chemin Lasalle.

AUBERTIN, Marie-Louise Larue, épouse de Louis Aubertin, pompier.

BEAUDOIN, Evéline Mercier, 29 ans, épouse d'Alfred Beaudoin, 495 St-Hubert.

Cette cause sera instruite à Sherbrooke des l'ouverture du terme. C'est le bureau légal Nicol, Lazure et Couture qui en est chargé.



Considérez le confort, la commodité, l'économie plus considérable qu'il y a dans un Rasoir AutoStrop qu'est-ce que \$3.00 en comparaison? Au cours de l'ajustage du rasage—du nettoyage—la lame reste au rasoir.

Rasoir — Cuir — 12 lames — \$3

AutoStrop RAZOR

A l'agence spéciale

J. H. ROBERT

Pharmacie-Chimie

1185 RUE ST-DENIS

Angle Mont-Royal.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI: — Jusqu'à 24 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'EVEILS: — Jusqu'à 24 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBERS A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MARONS, MAFISUS, ETC. A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.

AVIS LEGAUX: — 10 sous la ligne nette.

NAISSANCES, DECES, MARIAGES, — 30 sous par insertion.

CARNET MONTAINE, NOTES PERSONNELLES, ETC. — \$1.00 par insertion.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE de bons hommes à la Montreal Dairy Company Limited, 250 avenue des Postes, à Montréal. S'adresser à M. Basil Blake, le matin, entre 6 et 9 heures.

AUTOMOBILES

CHASSEURS MÉCANIQUES demandés. S'adresser aux bureaux de la compagnie, 250 avenue des Postes, à Montréal. S'adresser à M. Basil Blake, le matin, entre 6 et 9 heures.

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

Chasse exceptionnelle de vous procurer un trio ou un troupeau de lapins de choix. Adresser à M. Basil Blake, le matin, entre 6 et 9 heures.

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 24 AOUT 1920

SAINT BARTHELEMI

Lever du soleil, 5 heures 15.
Coucher du soleil, 6 heures 45.
Coucher de la lune, le matin, 6 h. 24.
Pleine lune, le 29, à 5 heures 9 minutes du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

PLUS CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 45
Même date l'an dernier... 57
Aujourd'hui minimum... 30
Même date l'an dernier... 40
BAROMETRE
8 h. du matin, 30.05; 11 h., 30.05; 1 h., 30.04; de l'après-midi, 30.04.

LES BOLCHEVIKI SONT A LA VEILLE D'UNE DEROUTE

Le général Weygand aurait prédit le massacre des trois-quarts de l'armée d'invasion des soviets qui marchait sur Varsovie. — Leur retraite coupée, les Russes devront fuir en désordre.

Paris, 23. — (S.P.A.) — Les armées des soviets russes qui avaient envahi la Pologne et menaçaient de capturer Varsovie semblent être à la veille d'une déroute. C'est ce que dit un correspondant du "Matin" à Varsovie. Le général Weygand aurait dit que la Pologne serait le lieu du dernier repos pour les trois quarts de l'armée bolcheviste.

Deux divisions de cavalerie polonaise s'avancent dans la direction de Bialystok, dans le but évident de couper la retraite des troupes soviétiques qui opèrent dans la direction de Varsovie. Ce correspondant déclare que les Bolcheviki devront se retirer en désordre.

BREST-LITOVSK EVACUEE

Londres, 23. — (S.P.A.) — Un message officiel de Moscou annonce l'évacuation de la ville de Brest-Litovsk par les troupes des soviets.

VILLE PRISE

Varsovie, 23. — (S.P.A.) — Les troupes polonaises ont pris la ville de Grudusk, située à 12 milles au nord de Ciechanow. Elles ont coupé la retraite des bolcheviki au nord et au nord-ouest de cette ville, sur le chemin de Mlawka et de Przasnysz.

RESISTANCE DESEPEREE

Varsovie, 23. — (S.P.A.) — La huitième division de l'armée polonaise qui a attaqué la ville de Ciechanow a reçu une résistance désespérée de la part des détachements ennemis qui couvraient la retraite de la quatrième armée soviétique.

Après avoir pris la ville de Ciechanow, les Polonais ont avancé rapidement dans la direction du nord et ils ont réussi à couper la seule ligne de chemin de fer qui se dirige vers l'est.

Des divisions de volontaires polonais sont maintenant à l'attaque de la ville de Przasnysz.

CONDITIONS ACCEPTEES

Londres, 23. — (S.P.A.) — Le chef polonais de la ville de Kattowitz en Haute-Silésie, où des désordres graves se sont produits, a accepté les propositions de la commission internationale pour le règlement des difficultés qui se sont produites entre les factions rivales.

Les propositions sont les suivantes: désarmement de la population; lever de l'état de siège; création d'une garde neutre pour maintenir la discipline et le respect de la loi.

DES ALLEMANDS AVEC LES BOLCHEVIKI

Varsovie, 23. — (S.P.A.) — Les autorités militaires annoncent que

Une menace de grève des mineurs anglais

Londres, 23. — (S.P.A.) — Les journaux de Londres de ce matin consacrent beaucoup d'espace à la question de la grève des mineurs qui sera décidée cette semaine après le vote qui sera pris et qui commencera demain. D'après les articles publiés, la grande majorité des mineurs semble en faveur de la grève.

Le gouvernement semble décidé à ne pas accorder l'augmentation de salaires demandée. Alors si les mineurs et le gouvernement ne signent pas un compromis, la grève aura certainement lieu, dans un mois.

En glissant sur la rampe d'un escalier

Sherbrooke, 23. — (D.N.C.) — Un enfant de six ans, Hector Little, fils de M. P. Little, 98, avenue Laurier, s'est blessé sérieusement, hier, alors qu'il est tombé d'un escalier au domicile de ses parents.

L'enfant était à jouer sur la rampe de cet escalier, lorsqu'il a perdu tout à coup l'équilibre et est tombé d'une hauteur de quinze pieds sur le parquet. L'ambulance Lord a été appelée immédiatement, ainsi que le Dr Gordon Hume, qui a constaté que l'enfant s'était fait dans sa chute une blessure profonde à la tête. Il l'a fait transporter au "Sherbrooke Hospital" où l'on ne désespère pas cependant de lui conserver la vie.

Différend réglé

Amherst, Nouvelle-Ecosse, 23. — (S.P.A.) — Les mines de Springhill sont en pleine activité. Le différend qui existait entre les patrons et les mineurs a été réglé hier après-midi.

Dans la mine No 2 les chauffeurs refusaient de chauffer trois fournaux. Les directeurs de cette mine ont consenti à engager d'autres chauffeurs.

Les chauffeurs de la mine No 6 étaient en grève depuis plusieurs semaines dans le but d'obtenir une augmentation de salaires. On leur a accordé une augmentation de cinq à quinze sous par tonne. C'est pourquoi tous les différends qui existaient entre les mineurs et leurs patrons ont pris fin.

LES TAUX DU TÉLÉPHONE

UN GROUPE DE CITOYENS ASSISTENT CE MATIN A UNE ASSEMBLEE QUI AVAIT ETE CONVOQUEE PAR LA COMMISSION ADMINISTRATIVE. L'ASSEMBLEE DU MAIRE CET APRES-MIDI.

Dans la salle de réunion de la Commission administrative, une assemblée a eu lieu cet avant-midi qui ne sera toutefois qu'un préliminaire de celle qui se fera cet après-midi au bureau du maire. Une délégation spéciale de citoyens s'était réunie pour assister au plaidoyer de M. Sise, gérant général et vice-président de la compagnie de téléphone Bell, en faveur de l'augmentation du tarif.

Le but de ces deux réunions est de connaître l'opinion du public en général sur la hausse des taux de téléphone. D'après les discours prononcés au cours de la matinée par plusieurs hommes d'affaires de la ville il appert que le public n'est guère favorable à l'augmentation et s'il y consent ce ne sera qu'après une enquête approfondie et sérieuse de la part de la commission des chemins de fer qui s'occupe à Ottawa d'étudier cette question.

M. E. Décarie ouvrit l'assemblée en exposant l'objet de la convocation et en invitant M. Sise à adresser la parole. Après un bref exposé de son cas, MM. Mathys, Olivier Asselin, le Dr Lightstone, etc., posèrent différentes objections auxquelles MM. Sise et Garland répondirent.

Le gérant général de la compagnie Bell parla d'abord des dépenses nouvelles qui incombent à la compagnie: \$3,000,000 de plus en salaires. Pour chaque piastre dépensée en 1915 on débourse maintenant \$1.95. Les matières premières sont également très chères et les Etats-Unis en sont aujourd'hui rendus à mettre un embargo complet sur tout ce qui peut servir à l'installation des appareils ou à la pose des lignes. Comme il faut faire face d'autre part à des demandes sans nombre, se chiffant à six millions dans Toronto seulement et à plusieurs millions dans les deux provinces de Québec et d'Ontario, il est difficile sans avoir de nouveaux capitaux de répondre aux exigences de l'heure.

Notre système téléphonique qui s'est accru de deux nouveaux échanges récemment ne suffit pas encore et on procédera bientôt à la construction d'un nouveau central qui sera connu sous le nom de Plateau et qui sera pris sur les divisions d'appel Main, d'Ontario et St-Louis. Il faudrait, aux dires de M. Sise, que l'on augmentât chaque année de trois centes d'appel, le service de téléphone.

Il n'est l'existence de mouillage dans les fonds de la compagnie qui ne désire qu'une revenu de huit pour cent sur les sommes investies. Il dit que tous les profits qui ont pu se faire dans le passé sont allés aux améliorations nouvelles et que le coulage ne s'est produit nulle part. Le système d'échange d'un nouveau système d'échange téléphonique qui se bornerait au paiement du service au compteur, et il cite l'Angleterre comme un exemple de système téléphonique par calcul mécanique.

La somme que la compagnie demande se chiffre à quelque chose comme quatre millions et demi. M. Mathys a ensuite demandé si le pourcentage de huit pour cent demandé par la compagnie était basé sur le capital investi dans les lignes en opération ou sur la somme totale de toutes les valeurs de la compagnie. De cette manière cette société se trouverait à faire des profits de quinze, de vingt et même de vingt-cinq pour cent.

M. Garland déclare aussi qu'il n'y a aucun mouillage dans les fonds de la compagnie et que le système de compteur est le plus rationnel, bien que le peuple en général n'y semble guère favorable. Un autre représentant, M. Olivier Asselin, de la maison Versailles, se fit l'écho de la rumeur qui veut que la grande partie des profits de la compagnie passe à des compagnies subsidiaires qui, bien que différentes de nom, ont néanmoins les mêmes directeurs que la compagnie Bell, et dont le bilan financier n'apparaît pas sur celui qui est donné au public.

Il est aussi d'opinion que la compagnie se trouve, par sa position, protégée par l'Etat et que demander des dividendes de huit pour cent n'est pas du tout pour elle la même chose que pour une firme particulière qui court des risques et est sujette aux fluctuations des affaires. M. Sise a donné quelques raisons pour appuyer la demande de la compagnie et le Dr Lightstone a demandé aux représentants de la compagnie comment ils se faisaient qu'on ne vende pas davantage les parts de la compagnie aux clients au lieu de les remettre entre les mains des anciens actionnaires qui connaissent les profits à faire.

Au cours de l'après-midi, on se réunira chez le maire, où cette question sera de nouveau discutée.

Convocations

COMMIS-QUINCAILLIERS
Ce soir, au No 1939, rue Saint-Dominique, assemblée régulière du Syndicat catholique et national des employés de la quincaillerie. Les membres de la syndicat discuteront la question de la fermeture à bonne heure. Tous les membres sont priés d'être présents. Les commis-quincailliers ne faisant pas partie de ce syndicat sont invités à assister aux assemblées.

TRAVAILLEURS EN CONSTRUCTION
Ce soir dans la salle de la Corporation ouvrière de Lachine, No 14, 13e avenue, assemblée régulière du Syndicat catholique et national des travailleurs en construction. Tous les membres sont priés d'être présents.

L'assassinat de Blanche Garneau

Québec, 23 (S. P. C.) — Nous apprenons de source autorisée que des développements sensationnels se produiront dans l'affaire du meurtre de Blanche Garneau. On s'attend à ce que des arrestations soient faites d'ici quelques heures.

Pèlerinage remis

Le pèlerinage à la Côte Sainte-Catherine (entre Laprairie et Caughnawaga), au tombeau de la vierge iroquoise Catherine Tegakwita, qui n'a pas eu lieu hier à cause de la pluie, a été remis à dimanche prochain.

LES TAUX DU TÉLÉPHONE

UN GROUPE DE CITOYENS ASSISTENT CE MATIN A UNE ASSEMBLEE QUI AVAIT ETE CONVOQUEE PAR LA COMMISSION ADMINISTRATIVE. L'ASSEMBLEE DU MAIRE CET APRES-MIDI.

Dans la salle de réunion de la Commission administrative, une assemblée a eu lieu cet avant-midi qui ne sera toutefois qu'un préliminaire de celle qui se fera cet après-midi au bureau du maire. Une délégation spéciale de citoyens s'était réunie pour assister au plaidoyer de M. Sise, gérant général et vice-président de la compagnie de téléphone Bell, en faveur de l'augmentation du tarif.

Le but de ces deux réunions est de connaître l'opinion du public en général sur la hausse des taux de téléphone. D'après les discours prononcés au cours de la matinée par plusieurs hommes d'affaires de la ville il appert que le public n'est guère favorable à l'augmentation et s'il y consent ce ne sera qu'après une enquête approfondie et sérieuse de la part de la commission des chemins de fer qui s'occupe à Ottawa d'étudier cette question.

M. E. Décarie ouvrit l'assemblée en exposant l'objet de la convocation et en invitant M. Sise à adresser la parole. Après un bref exposé de son cas, MM. Mathys, Olivier Asselin, le Dr Lightstone, etc., posèrent différentes objections auxquelles MM. Sise et Garland répondirent.

Le gérant général de la compagnie Bell parla d'abord des dépenses nouvelles qui incombent à la compagnie: \$3,000,000 de plus en salaires. Pour chaque piastre dépensée en 1915 on débourse maintenant \$1.95. Les matières premières sont également très chères et les Etats-Unis en sont aujourd'hui rendus à mettre un embargo complet sur tout ce qui peut servir à l'installation des appareils ou à la pose des lignes. Comme il faut faire face d'autre part à des demandes sans nombre, se chiffant à six millions dans Toronto seulement et à plusieurs millions dans les deux provinces de Québec et d'Ontario, il est difficile sans avoir de nouveaux capitaux de répondre aux exigences de l'heure.

Notre système téléphonique qui s'est accru de deux nouveaux échanges récemment ne suffit pas encore et on procédera bientôt à la construction d'un nouveau central qui sera connu sous le nom de Plateau et qui sera pris sur les divisions d'appel Main, d'Ontario et St-Louis. Il faudrait, aux dires de M. Sise, que l'on augmentât chaque année de trois centes d'appel, le service de téléphone.

Il n'est l'existence de mouillage dans les fonds de la compagnie qui ne désire qu'une revenu de huit pour cent sur les sommes investies. Il dit que tous les profits qui ont pu se faire dans le passé sont allés aux améliorations nouvelles et que le coulage ne s'est produit nulle part. Le système d'échange d'un nouveau système d'échange téléphonique qui se bornerait au paiement du service au compteur, et il cite l'Angleterre comme un exemple de système téléphonique par calcul mécanique.

La somme que la compagnie demande se chiffre à quelque chose comme quatre millions et demi. M. Mathys a ensuite demandé si le pourcentage de huit pour cent demandé par la compagnie était basé sur le capital investi dans les lignes en opération ou sur la somme totale de toutes les valeurs de la compagnie. De cette manière cette société se trouverait à faire des profits de quinze, de vingt et même de vingt-cinq pour cent.

M. Garland déclare aussi qu'il n'y a aucun mouillage dans les fonds de la compagnie et que le système de compteur est le plus rationnel, bien que le peuple en général n'y semble guère favorable. Un autre représentant, M. Olivier Asselin, de la maison Versailles, se fit l'écho de la rumeur qui veut que la grande partie des profits de la compagnie passe à des compagnies subsidiaires qui, bien que différentes de nom, ont néanmoins les mêmes directeurs que la compagnie Bell, et dont le bilan financier n'apparaît pas sur celui qui est donné au public.

Il est aussi d'opinion que la compagnie se trouve, par sa position, protégée par l'Etat et que demander des dividendes de huit pour cent n'est pas du tout pour elle la même chose que pour une firme particulière qui court des risques et est sujette aux fluctuations des affaires. M. Sise a donné quelques raisons pour appuyer la demande de la compagnie et le Dr Lightstone a demandé aux représentants de la compagnie comment ils se faisaient qu'on ne vende pas davantage les parts de la compagnie aux clients au lieu de les remettre entre les mains des anciens actionnaires qui connaissent les profits à faire.

Au cours de l'après-midi, on se réunira chez le maire, où cette question sera de nouveau discutée.

POUR RUPTURE DE PROMESSE

UN EX-FIANCÉ SE VOIT CONDAMNER A PAYER \$200 DE DOMMAGES.

M. le juge Panneton vient de rendre son jugement dans la cause de Mlle Blanche Plouffe, contre M. Oscar Vanier, qu'il avait prise en délibéré le 18 août.

Mlle Blanche Plouffe, 144 Cuvillier, 25 ans, réclamait des dommages d'Oscar Vanier pour bris de promesse de mariage. Depuis 4 ans, le défendeur la courtisait, et depuis un an et demi ses visites étaient journalières. Leur mariage avait d'abord été fixé à l'automne 1919, puis à la demande du défendeur, à mai 1920. Jusqu'au milieu de juillet, il a continué ses visites, a fait cadeau d'un bracelet, d'une montre en or et d'une bague de fiançailles. A sa demande, Mlle Plouffe a acheté un trousseau et Mme Plouffe a acheté des articles de ménage.

Le défendeur a subitement changé d'idée, refusant de donner suite à ses propositions de mariage. Vu la notoriété de la fréquentation et la certitude de l'issue, Mlle Plouffe disait éprouver de cette infidélité un dommage dans sa réputation; elle considérait la décision de M. Vanier comme une humiliation et elle demandait le paiement de \$200 de dommages et les frais de l'action.

LA GARDE D'UN ENFANT

En réponse au bref d'habeas corpus accordé par M. le juge Panneton, le 20 août, M. Robert Clinton n'apparaît ce matin avec son petit-fils de 6 ans dont il avait toujours eu la charge et le soin.

Le requérant John Clinton, remarié en novembre 1919, réclamait son enfant. Vu les dépenses d'entretien et autres, le défendeur demandait le remboursement; il ne s'est jamais opposé à la remise de l'enfant à son père.

M. le juge Archer a fait rendre l'enfant au père, du consentement d'ailleurs du grand-père.

Arthur Ecrement à Bordeaux

Arthur Ecrement, qui depuis son arrestation était détenu aux bureaux de la Sûreté, a été conduit, samedi dernier, à la prison de Bordeaux jusqu'à ce qu'il comparaisse pour son procès qui a été fixé à mardi prochain devant la Cour des sessions. Suivant la loi, il est défendu aux détectives de détenir un prisonnier dans les cellules plus de trois jours, sans titre permission spéciale du juge. Tous les trois jours, Ecrement était traduit devant un juge qui lui accordait cette permission. Or samedi dernier, il fut traduit devant le juge Chénuel qui déclara qu'il était inutile de le détenir plus longtemps à la Sûreté, étant donné que son procès ne doit avoir lieu que mardi prochain.

Ecrement a donc pris le chemin de Bordeaux en compagnie du détective Lamont.

En Cour de police

Le magistrat Cusson qui siègeait en Cour de police ce matin, n'avait que quelques causes à entendre. Les prévenus étaient Armand Garipey, 17 ans, 550a, rue de la Naudière, sur qui pèse une accusation de tentative de cambriolage, Guy Wilson, alias Gagnon, 24 ans, 37, avenue Laval, Charles Maurice, 19 ans, 1135 ouest, rue Laurier, cambriolage, Adolphe Allard, 17 ans, 2327, rue Saint-Urbain, cambriolage. David Charland, 32 ans, 472, rue Saint-André, et James Murphy, alias Higgins, 28 ans, rue Montcalm, tous deux accusés de faux.

Les enquêtes dans ces causes ont été fixées au 31.

Mgr Mannix ira en Irlande

Londres, 23. — (S.P.A.) — Le correspondant à Londres du National Catholic Welfare a pris des renseignements dans les milieux officiels et il a appris que le gouvernement se rend compte que la visite de Mgr Mannix est personnelle et paisible. Le gouvernement retirera la défense qu'il a édictée contre le prélat australien et il lui permettra de voyager en toute liberté.

M. F.-B. Carvel en Nouvelle-Ecosse

Halifax, Nouvelle-Ecosse, 23. — (S.P.A.) — M. F. B. Carvel, ministre des Chemins de fer et commissaire du Combustible, est arrivé à Halifax hier soir, et doit repartir pour Ottawa cet après-midi. Il est venu conférer avec les mineurs et les propriétaires de mines. Cette conférence a été privée. On ne connaît nullement les décisions qui y ont été prises.

M. Carvel a dit que ce voyage à Halifax avait pour but de se renseigner sur place sur les conditions minières de la Nouvelle-Ecosse.

Mort d'un peintre suédois

Stockholm, 23. — (S.P.A.) — Le peintre suédois, Andreas Zorn, est mort hier.

Georges Vernot gagne à Anvers

Anvers, 23. — (S. P. A.) — M. Georges Vernot, de Montréal, a gagné la première épreuve de la course à la nage de cent mètres.

LE "MELITA" ENTRE AU PORT

CE PAQUEBOT DU PACIFIQUE CANADIEN A ACCOSTE ICI SAMEDI, APRES UNE HEUREUSE TRAVERSE. — PRES DE DEUX MILLE PASSAGERS A BORD. LE "SCANDINAVIAN" CE MATIN.

Deux paquebots sont entrés dans le port depuis la fin de la semaine: Le "Melita", ligne du Pacifique Canadien, a accosté ici samedi soir après une traversée des plus heureuses. Il portait à son bord 1,895 passagers. Tous les immigrants, et il y en avait un grand nombre, sont descendus à Québec samedi et c'est cela qui a retardé le navire. Les officiers de l'immigration durant travailler ferme pour faire tout leur travail dans la journée. On notait à bord des Arméniens, des Italiens, des Grecs, des Roumains, des Polonais, des Syriens, des Français, des Belges, des Hollandais, des Danois, des Norvégiens, des Espagnols et des Suisses.

Presque toutes les nations étaient représentées. Il faut aussi noter 88 Finlandais qui ont fait la traversée sur ce navire. Ces derniers viennent travailler dans les mines de Cobalt, en Ontario. Dans les cabines de première classe avaient pris place cinq évêques anglicans du Canada qui reviennent au pays après avoir assisté à un congrès de leur religion, en Angleterre.

Le "Scandinavian", même ligne, est arrivé ce matin de bonne heure. Ce navire portait un assez grand nombre de passagers. Une bonne partie, soit tous les passagers d'entrepont, sont descendus à Québec. Les autres sont allés à bord du port samedi matin. Ce sont le "Megan", ligne White Star; le "Santuria", ligne Anchor; le "Coriscan", ligne du Pacifique Canadien et le "Manoa", Canada Steamship Lines. Le premier est parti pour Liverpool, le second pour Glasgow, le troisième pour Liverpool et le dernier pour le Havre. Le "Manoa" n'avait que 150 passagers à son bord. Il ne peut pas en prendre un plus grand nombre.

Le port de Montréal, où, ainsi en une des fins de semaines les plus actives depuis l'ouverture de la saison.

A bord du "Coriscan" sont embarqués huit postulants des Pères Blancs qui s'en vont en Afrique. C'est par erreur que nous avons annoncé, la semaine dernière, le départ des RR. PP. Fillion et Cedron. Ceux-ci demeurent à Québec.

LE "PRINCE FREDERICK WILHEM"

Ce navire-palais de la ligne du Pacifique Canadien part aujourd'hui vers 5 heures, de Québec, avec un grand nombre de passagers et une cargaison générale. Deux trains spéciaux du Pacifique ont quitté Montréal avec des passagers qu'il conduiront jusqu'à l'embarcadere. Un grand nombre de délégués du congrès de la presse impériale prennent passage sur ce navire pour retourner dans leur pays tandis que le reste de la délégation continue à faire le tour du pays. Il faut aussi noter sur la liste du bord les noms de lady Dora Markham, de Londres; W. T. Cranfield, journaliste de Londres; Robert Donald, autre journaliste; sir Charles Ross, de Québec; Joseph Beilieu; le Dr et Mme A. Paquet, de Montréal, et un grand nombre d'autres.

L'ACQUITANIA A NEW-YORK.

Ce gros paquebot de la ligne Cunard est arrivé à New-York samedi venant de Cherbourg et de Southampton. C'est le second voyage qu'il fait depuis que ses machines sont mues au moyen de l'huile. Il portait à son bord 2,637 passagers. Il a fait le voyage de 3,244 milles avec une moyenne de 22.11 nœuds à l'heure.

On remarquera au nombre des passagers de première classe, les noms suivants: lord Beaverbrook, (Max Itkin), propriétaire du "London Daily Express", accompagné de lady Beaverbrook. Il est parti, hier, pour Montréal, et fait le trajet en automobile, et plusieurs autres personnages de marque.

MOUVEMENTS DES NAVIRES.
"L'Olympique", ligne "White Star", parti de Southampton, le 18 courant doit arriver à New-York, mercredi.

Le "Plateau", cargo est parti de Montréal, samedi, en route pour Gènes. Le "Roda", ligne Elder Dempster, a jeté l'ancre dans le port, hier, venant de Liverpool et prend actuellement un chargement pour le Sud-Est.

Le "Baguara", Cie de la Baie d'Hudson, s'est mis en route pour Marseille, samedi.

Le "Mapledene", "Canada Steamship Lines", est parti, hier, pour Saint-Jean et les ports du golfe.

Le "Georgie", même ligne, est arrivé de Bordeaux, samedi.

Le "Canadian Spinner", marine marchande canadienne, a démarré, samedi, en route pour le Brésil et la République Argentine.

Trois navires, au cours des deux dernières journées, sont arrivés dans le port, dix sont partis dans différentes directions et il en reste encore 27 dans le port.

Des instituteurs en tournée

Toronto, 23 (S. P. A.) — Un groupe d'instituteurs, au nombre de 200, est parti hier soir, de Toronto, pour visiter la partie nord de la province. La tournée durera une semaine. Ce voyage a pour but de renseigner les instituteurs sur les ressources de la province d'Ontario. Le groupe visitera entre autres villes, Cobalt, New Liskeard, Haliburton et Cochrane. Le ministre de l'Éducation, dans le cabinet ontarien, accompagne le groupe.

LE BANQUET DE LA MÉTROPOLITAINE

LA PUISSANTE COMPAGNIE D'ASSURANCE OFFRE UN Dîner à ses EMPLOYÉS, SAMEDI DERNIER.

Samedi dernier, avait lieu dans la Chambre Rose, de l'hôtel Windsor, le banquet offert par la compagnie d'assurance-vie Métropolitaine, à ses employés. Ce banquet, auquel pas moins de 350 personnes ont pris part, terminait le 22ième congrès tenu à Montréal, le jour même. M. Haley Fiske, de New-York, a présidé le dîner. Durant le repas, la gaieté la plus franche ne cessa de régner et aux morceaux de chant et d'orchestre, faisaient suite les chœurs des différents groupes.

Il était environ neuf heures lorsque le président s'est levé pour prononcer son discours. Il a rappelé les débuts de la compagnie et a fait son histoire jusqu'à nos jours, alors qu'environ 15,000 personnes sont maintenant à son emploi. L'actif de la compagnie qui, y a 25 ans, était de \$22,000,000, touche maintenant \$864,000,000, et le chiffre brut des affaires s'élève à \$5,343,652,434.

Environ 400,000 polices sont en vigueur à Montréal, ce qui représente près de 1,000,000,000. Le président a loué ensuite les services des gardes-malades dont les soins sont fournis gratuitement aux assurés.

Durant l'année, les 30 gardes-malades en service à Montréal, ont fait 43,000 visites. Le président a déclaré en terminant que la compagnie avait investi pour \$61,000,000 sur des valeurs canadiennes, soit environ \$20,000,000 de plus que ne l'exigent les lois canadiennes. Une série de vues animées a clôturé la fête.

Parmi les personnes présentes, remarquait MM. H. Fiske, président; l'évêque P. Dixon, représentant la ville, Dr Boucher, George Sumner, Dr Styles, J.-E. Ladouceur, Arl. Veseau, Victor Archambault, surintendant des agents, "La Sauvegarde", J.-M. Léveillé, V.-G. Leclaire, Dr A. Jarry, J.-B. Aubry, J.-B. Jodoin, J.-A. Guilbeault, Dr E. Gagnon, J. Brömlen, Dr H. Dorval, F. Mitchell, A. Browning, C.-W. Tinning, J. Pitblado, C.-H. Deguise, F.-X. Charbonneau, J. Dupuis, B. Claxton, A.-G. Lajoie, J.-H. Lefebvre, F. Langford, J.-O. Langevin, M.-J. Poirier, J.-A. Goulet, T.-P. Bourgeois, J.-G. Gauthier, A. Lafontaine, J.-A. Sautier, F.-A. Bercé, A.-J. Gouin, Louis Beak, J.-P. Bowley et autres.

Feu M. le notaire Lord

Les Trois-Rivières, 23. — (D.N.C.) — Le notaire Lord est décédé samedi soir. M. Lord était né à Yamachiche, le 22 novembre, 1845. Il fit ses études classiques aux collèges de Nicolet et des Trois-Rivières. Il appartenait à une famille qui a fourni plusieurs notaires à la province. Il était le neveu de feu J. Les Huguemins, notaire, à Saint-Norbert et à Berthierville, le beau-frère de M. A. O. Houle, notaire à Nicolet, et le cousin germain de M. O. Mardign, notaire à Montréal. M. Lord plaquait sa profession pendant quarante années à Yamachiche. Il s'occupait d'affaires publiques. Il fut longtemps secrétaire du conseil du comté de Saint-Maurice. Il déterminait la division en deux municipalités de la paroisse d'Yamachiche. Il fonda la société d'assurance mutuelle contre l'incendie pour le même comté de Saint-Maurice.

En 1898, M. Lord s'en vint aux Trois-Rivières pour exercer les fonctions d'agent des terres de la Couronne. Depuis quelques années, il vivait dans une retraite absolue. Il avait épousé Mlle A. Jalbert, petite-fille d'un patriote de 1837, le colonel Jalbert, de Saint-Denis. De ce mariage 5 enfants sont nés et survivent: J. T., courtier à Wexford, Mass., Fortunat avocat, C.R., Trois-Rivières, Wilfrid, médecin à Granby, Mesdames Guimond et Héti. Nos sympathies à la famille.

Le décès de M. Eugène Julien

Le décès presque subit de M. Eugène Julien arrivé à Québec, samedi soir, causera de grands regrets dans le monde industriel de la ville de Québec en particulier, et de la province en général. M. Julien était le président de la maison Eugène Julien et Cie (limitée). Il fut le fondateur de cette maison qui s'occupait de la vente des instruments aratoires, des voitures, des automobiles, etc. Il commença modestement dans une petite campagne des environs de Québec et réussit, grâce à son énergie, à créer la maison qu'il dirigea jusqu'à sa mort et qui est définitivement sur la voie du progrès.

M. Julien, âgé de 44 ans, laisse sa femme, sept enfants et son père qui demeure à Pont-Rouge.

Vient de paraître

M. Jean-Charles Hervey, publiciste, vient de publier un travail intéressant, *La chasse aux millions*. L'auteur y traite du placement, au point de vue canadien-français. Ce petit volume est un plaidoyer en faveur de l'exploitation des ressources du Canada-français par les Canadiens-français. Nous le recommandons à nos égarés. En vente au "Devoir", à 25 sous l'exemplaire (franc de port).

De retour d'Europe

H. E. BOURASSA

INGENIEUR MECANICIEN
Réparations générales d'automobiles.
SPECIALITE : Pièces de rechange, roues d'engrenage et rectification des cylindres. (Expérience de 20 ans.)
Rectification des cylindres (Cylinders Reground).
TEL. L.A.S. 3545. 1495 NOTRE-DAME EST.

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORPS
SÛRE, EFFICACE, SANS DOULEURS
EN VENTE PARTOUT 25¢
A.J. LAURENCE, MONTREAL

FAITS DIVERS**INCENDIE AU PONT VICTORIA**

DANS LA NUIT DE SAMEDI A DIMANCHE LE FEU A DETRUIT PRESQUE TOUT CE QUI ETAIT EN BOIS DANS SA CONSTRUCTION. LE CHEMIN DES VOITURES EST DETRUIT.

Peu s'en est fallu, samedi dans la nuit, que Montréal fut complètement isolé de la rive sud et que le service des trains du Grand Tronc et du chemin de fer national fut entièrement désorganisé, par suite d'un incendie qui a menacé de détruire partiellement le pont Victoria. Toutes les parties en bois étaient menacées.

Les flammes, qui avaient déjà envahi la partie centrale du pont, gagnaient rapidement du terrain, lorsqu'elles furent découvertes vers 2 h. 30 par un des gardiens. L'alarme fut aussitôt donnée, et quelques minutes plus tard, la brigade ouest de Montréal, sous le commandement du chef Chevalier, du sous-chef Saint-Pierre et du chef de district Carson, ainsi que la brigade de St-Lambert, sous les ordres du chef Trudel, étaient rendues sur les lieux. Le travail était des plus ardu et des plus périlleux. Une fumée dense envahissait peu à peu le pont. Les pompiers dirigèrent sur le brasier d'immenses jets d'eau. Ils dépendaient presque impossible d'atteindre les endroits les plus menacés.

Une nombreuse équipe de pompiers volontaires, composée d'employés du Grand Tronc s'était jointe à la brigade.

Un fâcheux incident se produisit au cours de l'incendie. Deux locomotives se rencontrèrent sur le pont, et la collision fut si violente que le capitaine Dagenais, de Montréal, qui se trouvait sur l'une d'elles, fut violemment projeté sur le pavé, souffrant de plusieurs contusions par tout le corps et d'une fracture au poignet droit. L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut mandée en toute hâte et le Dr Gaston René de Cotret fit transporter le blessé à cette institution, où son état est satisfaisant.

Le feu, bien que contrôlé, vers cinq heures, hier matin, ne fut complètement éteint qu'à vers 2 heures après-midi. Durant toute la journée d'hier, et tard dans la soirée, une foule immense n'a cessé de circuler autour du pont Victoria pour se rendre compte de visu, des dommages causés par le feu. La voie ou circulaient les voitures, sur le pont, n'est plus accessible, environ 2,500 pieds ayant été consumés.

Les autorités de la compagnie du Grand Tronc n'ont pas encore voulu se prononcer sur les dommages. Cependant, il est certain que les pertes sont considérables.

CINQ VICTIMES DE L'AUTO.

Cinq personnes ont été blessées au cours d'accidents survenus samedi et dimanche dans la banlieue de Montréal.

L'accident le plus sérieux s'est produit, la nuit dernière, sur le chemin Edouard VII, alors qu'une automobile venant des Etats-Unis, fit un détour à une allure un peu trop vive et capota dans le fossé. Les blessés sont: Louis O'Brien, de Pittsfield, Mass.; Albert Shaw, 39 ans, de la même place et dont l'épouse est grièvement blessée; le chauffeur de la machine s'en est tiré indemne. L'accident est arrivé un peu après 7 heures, et les blessés ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame.

Le deuxième accident est arrivé samedi soir, à la Pointe-aux-Trembles, alors qu'une grosse machine tentait d'en tirer une autre. Deux enfants ont été sérieusement blessés. L'un souffre d'une fracture du crâne et l'autre a dû se faire amputer deux doigts.

RECHERCHE A TORONTO.

Les détectives Bélanger et McCann ont arrêté, vendredi soir dernier, un nommé Harry Coleman, 18 ans, de St. John, N.B., recherché par les autorités policières de Toronto, au sujet d'un vol de \$5,000 en bons de la Victoire, commis chez Harry Rottenberg, 77, Spadina road, le 9 juin dernier.

MORT ACCIDENTELLE.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, samedi matin, à la morgue, dans le cas d'Arthur Paquin, 21 ans, 1015, rue Orleans, qui a été blessé alors qu'il était à travailler dans les cours du Pacifique Canadien, à Hochelaga.

Paquin, qui est serre-frein, était sur un wagon lorsque, perdant l'équilibre, il fit une chute et tomba entre deux wagons. On le transporta immédiatement à l'hôpital Victoria, où il expira quelque temps après.

PHARMACIE CAMBRIOLEE.

On a fait rapport, hier, à la Sûreté, que la pharmacie Tansey avait reçu la visite des cambrioleurs, durant la nuit et que ces derniers s'étaient enfuis avec environ \$400 de médicaments et de bonbons. Le vol n'a été découvert qu'hier matin, alors que le gérant, M. Alfred Moore, pénétra dans la pharmacie. C'est la seconde fois en trois mois que la pharmacie reçoit la visite des cambrioleurs. Les limiers sont à la recherche des coupables.

BICYCLISTE GRIEUEMENT BLESSE.

Renversé de sa bicyclette, venue en collision avec un tramway à l'angle des rues Notre-Dame et Préfontaine, Henri Duquette, 16 ans, 46, rue Desery, s'est fait broyer le bras gauche par les roues du tramway et a été transporté à l'hôpital Notre-Dame où l'amputation fut jugée nécessaire. D'après les détails fournis par la police, Duquette descendait la rue Préfontaine, lorsqu'il a été renversé par un tramway. Le cadavre a alors été transporté à la morgue.

L'INCONNU SUCCOMBE.

L'inconnu relevé inconscient, le long de la voie du Grand-Tronc, près de Coteau Station, vendredi dernier, et transporté à l'hôpital par le train venant de Brockville, est mort samedi après-midi, à l'hôpital Général sans avoir repris connaissance. Les médecins sont sous l'impression que la victime a succombé à un coup de soleil. Le cadavre a alors été transporté à la morgue.

ME LUCIE DOUCETTE. de Manchester, N.H., qui déclare être si heureuse de la façon dont le Tanlac lui a rendu la santé, qu'elle ne peut se retenir de le raconter à tous.



"Je suis si heureuse de la façon dont le Tanlac m'a rendu la santé, que je ne peux me retenir de le raconter à tous", déclarait, il y a quelques jours, Madame Lucie Doucette, demeurant au No 76, rue Stark, à Manchester, New-Hampshire.

"J'ai si longtemps et si terriblement souffert de mauvaise digestion chronique, qu'à la fin je ne savais vraiment plus ce que c'était que de m'asseoir à une table et de faire un bon repas. Mon estomac était si effroyablement détraqué que je devais suivre le régime le plus sévère qui soit. Rien de ce que je mangeais ne me réussissait. Parfois il me semblait que la respiration allait me manquer. Je souffrais atrocement pendant des heures sans interruption d'une seconde.

"Je devais si faible, si épuisée que je devais à plusieurs reprises pendant la journée abandonner mon travail et me coucher pour tâcher de retrouver un peu d'énergie, un peu de mes forces perdues. J'étais nerveuse, irritable à l'extrême et il me semblait que j'allais m'effondrer tout à fait et pour ne plus me relever.

"Un jour, je lus l'attestation d'une de mes amies à qui le Tanlac avait fait un bien immense. J'en conclus que le Tanlac était un médicament dans lequel on pouvait avoir confiance. Je commençai donc à en prendre immédiatement. Je dois dire que je suis tout à fait ravie des résultats inespérés qu'il m'a donnés. Dès les premières doses, l'appétit m'est revenu et la mauvaise digestion qui m'avait si horriblement fait souffrir jusque-là, disparu complètement et pour ne pas revenir.

"Je viens de finir ma quatrième bouteille et je mange maintenant de tout ce que je veux sans en être incommodée par la suite. Je dors beaucoup mieux et les forces et l'énergie me sont, dans une grande mesure, revenues. C'est un plaisir pour moi que de dire à tous, ce que le Tanlac a fait dans mon cas."

Le Tanlac est maintenant en vente à Montréal dans les pharmacies du Dr Leduc; dans les pharmacies de MM. Quenneville, Guérin et Bélanger, chez MM. Lecours et Lacroix, pharmaciens, et dans les pharmacies Jassby; à Verdun, chez M. Henri-P. Fabien, pharmacien; à Lachine, chez M. Henri Le Cavalier, pharmacien, et à Longueuil, chez M. J.-A. Huot; sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac. (ann.)

morgue, où l'on a rien trouvé dans ses poches qui puissent à son identification. Le défunt qui était en habits de travail, paraît âgé de 55 à 60 ans.

TUE PAR UNE LOCOMOTIVE.

Un homme que l'on croit être un nommé Edouard Lambert, 40 ans, a été frappé par une locomotive du Pacifique Canadien, un peu en bas de la rue Papineau, vers les deux heures, samedi après-midi, et transporté à l'hôpital Général, où il succomba, hier matin, à une fracture du crâne. D'après les détails recueillis par la police du port, il appert que la victime, qui n'avait pas vu venir la locomotive, tenta de traverser la voie ferrée. Elle fut renversée par la locomotive, qui stoppa aussitôt. Le chauffeur et le mécanicien relevèrent la victime qui était sans connaissance et la transportèrent à la gare Viser, où le fourgon de l'hôpital Général est venu la recueillir. Le malheureux mourut, hier matin, à cette institution et son cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue.

OUVRIER BLESSE.

Jacques Lévesque, un ouvrier à l'emploi de L. Dejean, 792 ouest, rue Lauchetière, s'est fait couper une main en travaillant sur une machine, samedi après-midi. Le blessé a été transporté à l'hôpital Général.

FUGITIFS RECUEILLIS.

Deux garçons évadés du "Herby Institute", à Morin Heights, au cours de la nuit de mardi à mercredi, ont été recueillis vendredi soir, par un train du Pacifique Canadien, près de la jonction Saint-Martin. Les deux petits fugitifs, qui étaient exténués, se traînaient sur la voie ferrée. Le conducteur fit stopper le convoi et secourut les deux gamins. Il les fit monter à bord du train. Les jeunes fugitifs n'avaient pas mangé depuis mercredi. Ils ont déclaré au conducteur qu'ils avaient dû passer leurs nuits couchés dans les champs.

A l'arrivée du train au Mile-End, le conducteur a conduit les deux gamins au poste No 20, où il les a remis entre les mains du lieutenant Corbett. Celui-ci interrogea les deux garçons et apprit que leurs parents demeuraient à Saint-Lambert. Il prévint aussitôt le chef de police Gravel par téléphone. Celui-ci, à son tour, a prévenu les parents des petits fugitifs.

Les deux gamins sont âgés respectivement de 10 et 12 ans. C'est le conducteur Robichaud qui a secouru les deux garçons.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES**ARCHITECTE**

J. Albert La Rue
ARCHITECTE
MONTREAL 14 St-Jacques
TEL. M. 1547.

Téléphone MAIN 3570
L. A. CARON
COMPTABLE VERIFICATEUR
LICENCIE
INSTITUT COMPTABLE
48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc
EN TOUTS GENRES
A. Dérôme & Cie
20 NOTRE-DAME EST. TEL. M. 4679.

HOTELS**VICTORIA HOTEL**

Quebec. H. Fontaine, prop.
Plan américain. Prix \$4.00 à \$5.00.
Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$3.50 par jour.

NOTAIRES**Chs. ARCHAMBAULT**

NOTAIRE
Nouvelle adresse :
755 MONT-ROYAL EST
Montréal

J.-L. ISIDORE DUCHARME

(Successeur de Beauchamp et Ducharme)
Edifice "La Sauvegarde", chambre 95
92 RUE NOTRE-DAME EST
Montréal

THOMAS DUCHARME

Notaire, Comptable et Commissaire
Chambre 209 Edifice des Banques d'Estimons
180 ST-JACQUES, TEL. MAIN 7741
Résidence : bureau du soir. TEL. EST 5948.
665 Lauchetière Est.

HORACE H. LIPPÉ

NOTAIRE
180 ST-JACQUES. Main 3228.

PROFESSEURS

Médecine et Cours Pharmacie
Préparatoires aux examens préliminaires, dirigés par
RENE SAVOIE, I.C. et I.E.
bachelier en arts et en sciences appliquées.
Professeur au collège Sainte-Marie et au collège Loyola.
Préparation du baccalauréat, au service civil, etc.

Entrée, jeudi le 2 septembre.
Résultats de l'année : 80 candidats
présentés. 72 REÇUS
238 RUE SAINT-DENIS, TEL. EST 6162.
En face de l'église Saint-Jacques.
NOTA : Les élèves auront tout livres nécessaires.

Dr J. M. E. Prevost

des hôpitaux de
PARIS, LONDRES, NEW-YORK
Traitement spécial des maladies d'Estomac et de la Peau. Nouveau traitement spécifique des maladies aiguës ou chroniques des Organes Génito-Urinaires, des Reins et de la Vessie.
Traitement électrique.
460 RUE SAINT-DENIS
COIN SHERBROOKE. MONTREAL.
TEL. BEL EST 5417. Heures de bureau : de midi à 5 h. p.m.

Dr J.-M.-A. VALOIS,

Maladies des voies urinaires
40, rue Saint-Denis, Montréal

Dr R. TESSIER

Chevalier de l'Ordre de Léopold II, de Belgique, médecin des hôpitaux militaires en France, assistant à l'hôpital Cochin de Paris. Spécialités : pont et voies urinaires. Traitements spéciaux. Aussi à l'électricité. — 292 RACHEL, angle Saint-Denis, Saint-Louis 8497.

DENTISTES

Dr E.-D. AUCOIN, B.A., M.A.
Chirurgien-dentiste
Chef du service médico-dentaire à l'hôpital St-Jacques
Spécialité : les enfants.
316, RUE ST-DENIS
Près du théâtre St-Denis
TEL. EST 9834.

TEL. EST 847.
Dr. GUST. GOVIN, L. C. D.
Chirurgien-Dentiste
Spécialité : incrustation, ponts et couronnes.
Heures de bureau : 9 à 9 h.
256 RUE SHERBROOKE EST
Près St-Denis. MONTREAL.

Le Dr G. H. Kent

DENTISTE
a laissé la clinique dentaire de l'hôpital St-Luc
et reçoit ses patients au
No 157 RUE ST-DENIS
TEL. EST 311

Dr Moras Manseau

CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau : 9 h. de l'avant-midi à 9 h. du soir.
607 avenue Atwater. Up. 9115.
TEL. EST 1106.

Dr MASSICOTTE

Chirurgien-Dentiste
700 RUE SAINT-HUBERT
2 portes au nord de Sherbrooke
(Autrefois chez feu le Dr Bourbonnais)
Angle St-Jacques
TEL. EST 1106.

ECOLE DES BREVETS

560 ST-DENIS — LETTRES — SCIENCES
Professeur : Alexandre Dumas, bachelier de l'Un. Laval — cours le jour et le soir.
Préparation aux brevets : médecine, pharmacie, service civil, etc.
Cours spécial d'anglais.

PERCEPTION

L'AGENCE PROVINCIALE
achète, collecte comptes au pourcentage, ville ou campagne, tels que billets, salaires, loyers, comptes de toutes sortes, ainsi que tous autres documents financiers. Remises assurées. — 97 St-Jacques, Main 7222.

CASALT ET DENIS

PERCEPTIONS DE TOUTS GENRES
Chèques remis mensuellement à nos clients.
234 St-Catherine Est, Montréal. TEL. E. 3778.

DRAPEAU & RACINE

Préparations de tous genres. SPECIALITE : Administration de propriétés. Edifice Credit Foncier, 35 rue Saint-Jacques, Main 8312.

THE GRAHAM MARCHAND AGENCY LIMITED

EDIFICE MONTREAL TRUST
Nous faisons les recouvrements dans toutes les parties du monde sur bases de commissions.
Appeliez Main 2506, et notre représentant passera à vos bureaux immédiatement.

SERRURIERS

E. TELLIER,
serrurier-armurier, 208 D'Archiac St. Est, angle Saint-Denis, Montréal. Expert en réparations de gramophones, serrures, clefs, armoires à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

ASSURANCES ET VITRES

Établi en 1885
ISIDORE CRÉPEAU
Assureur contre l'Incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc.
1410 Blvd St-Laurent
Bâtisse Isidore Crépeau

Agent spécial :
Atlas Assurance Company Limited

Directeur-Gérant :
Commercial Plate Glass Assurance Company

Président :
La Cie CÉRAMO-VITRAIL Inc.
Fabrication des Verrières et Miroirs

Phones : St-Louis 6401-6402.
Les Membres du Clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

ASSURANCES**NORMANDIN & DESROSIERS**

Courriers en assurances
232 RUE SAINT-JACQUES
TEL. MAIN 3982. Montréal.

AVOCATS**ARCHAMBAULT & MARCOTTE**

30 rue St-Jacques, Avocats
Joseph Archambault, C.R., M.P.
Emile Marcotte, L.L.
Bureau du soir, tel. West. 4089.

Pariseau, Archambault & Bruchési
AVOCATS
Immeuble de la Banque d'Épargne, 180 rue Saint-Jacques, Main 4571-4572.

Charles-A. Pariseau, C.R., J. Herman Archambault, C. Zolite Bruchési, conseil : J. L. Archambault, C.R., ex-avocat de la cité de Montréal.

Casier postal 156. — Adresse télégraphique : "Vahac, Montréal".
Tel. Main 1251-1252. Codes : Jobana West. Un
C. H. CAHAN, C.R.
Avocat et Procureur
Édition : Transportation — Rue St-Jacques

MAURICE DUGAS, L.L.L.

AVOCAT
189 RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 40.
Étude légale : Elliott et David.
Main 8205

Roland Maillet

AVOCAT ET PROCUREUR
102 rue St-Denis. Tel. Est 893.

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Étude : Forest, Lalonde et Coffin.
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone Est 2281.

ANTOINE LAMOTHE

avocat. Bureaux : chambre 223, 72 Est, Notre-Dame. Tel. Main 1661.
Résidence, 10 Place St-Louis. Tel. Est 1574.

Jean C. Martineau L.L.L.

AVOCAT
71A rue St-Jacques, Main 7620.
474 rue St-Denis, Est 2275.
Secrétariat des "Amis du Devoir"

Victor Payer. Arm. Cloutier
PAGER & CLOUTIER
AVOCAT
Immeuble Power, 83 ouest, Craig.
TEL. MAIN 5598.

Tel. Main 1183. Rés. Westmount 1359.
Théodule Rhéaume, c. r.
AVOCAT
EDIFICE "LA SAUVEGARDE"
92 Notre-Dame Est, Montréal.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
TEL. MAIN 6154. 30 RUE ST-JACQUES.
P. St-Germain, L.L.L., C.R., L. Guérin, L.L., S. Pautel-Raymond, L.L.L.

Anatole Vanier. Guy Vanier.
VANIER & VANIER
AVOCATS
TEL. MAIN 2622. 97 rue Saint-Jacques.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position avec le plus haut salaire payé ? Quelques semaines d'apprentissage suffisent ; système moderne. Position assurée, pourcentage payé en appointement. S'adresser : Moler Barber College, 62 St-Laurent.

BANQUE D'ÉPARGNE

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 176 rue Saint-Jacques et succursales à Montréal.

COMPTABLES

Div. Est, Main 3956. Établi en 1899.
Div. Ouest, Main 7154.
BEAUDOIN LIMITEE
Acquis de créances et collections
71A RUE ST-JACQUES
Membre du service de collection américain.
Succursale à Québec, 64 St-Joseph.

SYNDICS

DR. EUGENE SEERS
CHIRURGIEN-DENTISTE
422, rue Sainte-Catherine Est,
(Angle Saint-Christophe) Montréal

E. H. BEGIN

Syndic autorisé de la Loi de Faillite
180 rue St-Jacques, ch. 303.
TEL. MAIN 4563.

AU BON MARCHÉ**NOUVELLES JUPES D'AUTOMNE**

Superbes jupes en flanelle de belle qualité, nouveau plaid ou tweed. Toutes les plus nouvelles nuances de la saison et toutes les dernières créations. Grands de 26 à 32. Prix variés :
8.98 10.98 13.98

Derniers Modèles de Robes pour Jeunes Filles de 15 à 20 ans

Ces robes sont en serge de belle qualité, dans les nuances marine et noir. Nous les avons dans trois jolis modèles. Collet marin et soutache rouge. Ceinture et poches. D'autres modèles sont à effet tunique sur les hanches, le devant avec effet de veste en soie brocat. La jupe avec plis de côté. Grands de 15, 16, 17, 18 à 20 ans.
Prix spécial. **20.98**

Robes de Nuit pour Fillettes

Robes de nuit en bon coton blanc, garnis de broderie. Encolure basse et manches courtes. Ages de 6 à 12 ans. Prix spécial. **89c**

Camisoles pour Dames

Camisoles en tricot d'été par côtes. Encolure basse. Empiècement de dentelle. Sans manches. Grands de 34 à 38.
Prix spécial. **59c**

Tabliers (Couvre-tout) de Dames

Tabliers en indienne rayée, attachant sur le côté. Manches courtes. Élastique à la taille. Nuances pâles. Grands assorties pour dames.
Prix spécial. **1.98**

Chaussettes pour Enfants

Chaussettes en fil ou coton noir ou brun uni. Pointures de 4 à 8½.
Prix spécial, la paire. **39c**

AU SALON DES MODES

Importation de chapeaux prêts à être portés, pour dames et jeunes filles. Ces chapeaux sont en velours Lyon, avec combinaison de Duveltyne uni ou brodé, dans les nuances de : noir, marine, taupe ou brun. Les formes sont moyennes ou petites. Prix variés :
4.95 5.95 6.95 jusqu'à 12.00

CHAPEAUX POUR FILLETTES

Nous avons un grand choix dans les chapeaux pour fillettes de 5 à 15 ans. Ces chapeaux sont en velours ou peluche coupée, garnis d'un pendant de ruban gros grain. Les couleurs sont : noir, marine ou brun. Prix :
2.95 3.95 4.95 et 5.95

COMPTOIR DES GANTS POUR DAMES

Gants en soie blanche, grise, bleu-marine, noire avec rayures blanches. Bout des doigts double. Deux boutons pression. Pointures désassorties.
Prix spécial, la paire. **1.19**

Gants longs en soie noire. Bout des doigts double. Longueur de 16 boutons. Pointures de 6 et 6½.
Prix, la paire. **98c**

Gants longs en dentelle de fil noir. Toutes les grandeurs.
Prix, la paire. **39c**

Gants en coton, noir seulement, pour enfants. Un bouton pression. Pointures de 4 à 6.
Prix spécial, la paire. **49c**

LETENDRE LIMITEE 625 STE-CATHERINE EST

ANGLE MONTCALM



Page du Foyer

Nos robes d'automne

Robes de jour, d'après-midi seront encore pour cet automne en taffetas et en satin. Pour les étoffes de laine, que la serge soit fine, ou grosse, mais souple, riche, moelleuse. On sort à chaque saison des étoffes à noms nouveaux; on parle cette année de Chamette, etc... et l'on appelle crêpe Paulette, un crêpe un peu plus épais que le Georgette. Une femme a vite fait de s'orienter dans ce monde nouveau!

Ce qu'il importe de savoir, c'est la mode pour les robes d'automne, comment sont les manches, les jupes, les décolletés. Si l'on borde encore, et si l'organdi continue à être en faveur...

Où, on retrouve des robes ouvertes sur petit veston d'organdi; pour jeune fille, il y a des modèles de robes de serge ou de veloutine qui n'auront pour garniture qu'un joli col de mousseline, rond, à l'enfant, attaché d'une boucle de couleur. Une robe garnie de ce genre est à la mode tout à fait courtes, et finies de manchettes d'organdi. Une seule robe demande alors plusieurs paires de manchettes et de cols, étant donné qu'on changera souvent. L'organdi doit toujours être d'une très grande fraîcheur.

Les jupes n'élargissent guère. Elles bouffent parfois sur les hanches, elles offrent sur les côtés des fronces et des tuyautés, elles sont à plus sur un empiècement à la taille, mais la ligne reste droite et la jupe courte. Les manches aussi, pour toutes les robes, en quelque tissu qu'elles soient.

La robe de taffetas noir continue à jouer d'une vogue sans précédente. Elle est si distinguée, si soignée et si pratique à la fois, si fine. Elle est fort séduisante aux jeunes visages, elle amincit les tailles un peu fortes, enfin, c'est une robe exquise! Elle se fait assez unie, garnie de petits volants accordéon, et d'un gros ceinturon. On la fait à double jupe, si l'on est grande et mince. Elle s'accommode bien pour le décolleté, d'un simple col de dentelle. Les dentelles, dentelle au filet, ou dentelle ancienne, — lui donnent un charme de plus. On voit aussi le taffetas brodé d'un point de chaîne infiniment fin, formant dessin bizarre ou... bulgare. Le velours, comme robe de toilette, est aussi en grande demande. On le brode d'angora. On brode tout. Que celles qui veulent être dans le ton, consultent nos grands magasins, quelques revues, et les multiples modèles inspireront sûrement leurs doigts de fée!

Cousine GILLETTE.

Pensées choisies

"L'âme d'une bonne mère ne saurait trouver le repos qu'elle n'ait éveillé dans ses fils la noble étincelle de la vertu. Et quel fils s'endormira dans l'ivresse des joies coupables, s'il possède encore une mère qui suit ses traces en tremblant, prie en secret pour lui, et s'afflige?"

Il ne s'agit pas ici du frivole intérêt de quelque personne étrangère, il s'agit de nous-mêmes et de notre tout. L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort et qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est.

PASCAL.

La bonne cuisine

Homard à l'américaine. — Le homard ébouillanté, mettez-le dans une grande casserole, étendez dessus le quart d'un oignon finement haché, quelques grains de cayenne, et faites cuire cinq minutes. Ajoutez une demi-tasse de sauce aux tomates et faites cuire trois minutes; puis couvrez et cuisez au four sept minutes. Ajoutez au foie une cuillerée à table de vin, deux cuillerées à table de sauce aux tomates, et une demi-cuillerée à thé de beurre fondu; faites chauffer dans la casserole quand vous en avez retiré le homard. Aussi vite que la sauce est chaude, coulez, et versez sur le homard.

Boeuf à la sauce aux tomates. — Prendre une tasse de roast-beef froid finement haché, du sel, du poivre, le jus d'un oignon, de la sauce piquante, deux cuillerées à table de miettes de pain, une cuillerée à table de beurre fondu, un jaune d'oeuf bien battu. Assaisonnez le boeuf avec du sel, du poivre, le jus d'oignon, et la sauce piquante. Ajoutez les ingrédients qui restent, moulez en croquettes; roulez dans la farine, l'oeuf, les miettes, faites frire dans la graisse, coulez et servez avec de la sauce aux tomates.

Sauce aux tomates. — Prendre une demi-boîte de tomates, une cuillerée à thé de sucre, huit grains

de poivre, un morceau de feuille de laurier, une demi-cuillerée à thé de sel, quatre cuillerées à table de beurre, quatre cuillerées à table de farine, une tasse de bouillon brun. Faites cuire les tomates vingt minutes avec du sucre, le poivre, la feuille de laurier et le sel; passez au tamis, ajoutez le bouillon; faites brunir le beurre, la farine, et quand c'est à point comme couleur, ajoutez graduellement le liquide.

Mayonnaise allemande. — Prendre une demi-tasse de crème épaisse, trois cuillerées à table de vinaigre, le quart d'une cuillerée à thé de sel, quelques grains de poivre. Battez la crème jusqu'à ce qu'elle soit bien épaisse, ajoutez le sel, le poivre, et le vinaigre tranquillement en battant sans cesse.

Chemin de fer Pacifique Canadien

MONTREAL-QUEBEC

Les heures indiquées ici sont celles du temps normal de l'est qui a une heure d'arrière, sur le temps adopté pour l'économie de la lumière.

MONTREAL (GARE WINDSOR) ET QUEBEC

"Le Frontenac" quitte Montréal, gare Windsor, à 9 h. 45 a.m. tous les jours, arrivant à Québec à 3 h. p.m. Au retour, "Le Frontenac" quitte Québec à 2 h. p.m. tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 7 h. 15 p.m.

MONTREAL (GARE VIGER) ET QUEBEC

(Pour l'est)

Les trains quittent Montréal, gare Viger, à 7 h. 30 a.m. et à 4 h. 15 p.m. tous les jours sauf le dimanche, et à 10 h. 45 p.m. tous les jours, arrivant à Québec à 1 h. 55 p.m., à 9 h. 15 p.m. et à 5 h. 30 a.m. respectivement.

(POUR L'OUEST)

Les trains quittent Québec à 7 h. 50 a.m. et à 4 h. 20 p.m. tous les jours sauf le dimanche, et à 10 h. 45 p.m. tous les jours, arrivant à Montréal, gare Viger, à 2 h. 20 p.m., à 9 h. 20 p.m. et à 5 h. 20 a.m. respectivement.

La compagnie attire particulièrement l'attention du public sur "Le Frontenac", qui quitte Montréal, gare Windsor, à 9 h. 45 a.m. tous les jours (temps normal de l'est), et pour le voyage de retour, sur "Le Viger", qui quitte Québec à 4 h. 20 p.m. tous les jours sauf le dimanche, c'est-à-dire à 5 h. 20 p.m. heure de l'économie de la lumière. Ce service fournit l'occasion de faire le trajet à la fraîcheur.

Ces deux trains acquièrent une

grande popularité. Ils sont du type le plus moderne, comprenant wagons de première et de seconde classes, wagon-salon-observatoire et wagon-buffet. (réc.)

Assemblée libérale à Saint-Romuald

Québec, 21 — (S.P.C.) — Un grand ralliement politique aura lieu demain après-midi à Saint-Romuald de Bellechasse. Les chefs libéraux de la région et de la province porteront la parole. Les orateurs seront MM. Jacques Bureau, Ernest Lapointe, M. Fournier, Pelletier et Antonin Gailpeault.

Un cargo sombre

Sault-Sainte-Marie, Michigan, 21 (S. P. A.) — Le cargo City of Superior, propriété de la compagnie Pittsburg Steamship Co., a sombré vers 9 heures, hier soir, à la suite d'une collision avec le Willis L. King. L'équipage se composait de trente personnes. Quatre membres de l'équipage ont pu se sauver. Le reste a dû se noyer.

NUXATED IRON

(FER NUXATE)
Le Dr Ferdinand King, médecin de New-York et auteur médical, dit ce qui suit :
"Je suis d'opinion que pratiquement neuf fois sur dix, la faiblesse des nerfs et la déperdition d'énergie et de vitalité sont dues au manque de fer dans le sang. Je suis convaincu qu'il y a des milliers de personnes qui, en prenant simplement du Fer Nuxaté, pourraient reconstruire leurs globules de sang rouge, accroître leur énergie physique et recouvrer une bonne et vivifiante santé."
N'ACCÉPTEZ PAS DE CONTREFAÇON

LE REMODELAGE DES VIEILLES FOURRURES
EST UN ART DANS LEQUEL NOUS EXCELLONS

Grâce à un personnel de tailleurs experts, nous pouvons remettre à neuf vos fourrures défranchies, ou donner à vos vieilles fourrures les lignes élégantes en vogue cet automne, à peu de frais si elles nous sont apportées durant ce mois.

MODELES 1920-1921
maintenant en montre à nos salons. En nous faisant une visite, vous aurez l'avantage de voir aussi notre collection de modèles 1920-1921 ou ceux de demi-saison.

Cheval Desjardins Ltd.
Limitée
130, RUE ST-DENIS

AVIS

Il n'est pas trop tôt pour envoyer nettoyer ou teindre vos vêtements d'automne. Le travail fait à la hâte donne rarement satisfaction, c'est pourquoi nous vous conseillons d'envoyer vos habits maintenant.

Toilet Laundries

Limited

Tél. Up. 7640

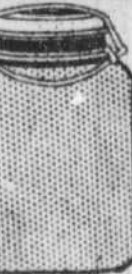
"Nous teignons à perfection"

Confitures et Gelees supérieures à bon marché

Mi-Sucre
Mi-Sirop

LILY WHITE

Recettes pour le
LILY WHITE
Envoyez gratuitement
demande
The Canada Starch Co.
Limited - Montréal



Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

Montréal

REVELATIONS D'UNE No. 6

HOUPE A POUDRE



Au Ritz, Londres, Angleterre.
La duchesse des Caves est arrivée ici à pas de loup la semaine dernière. Elle s'est dirigée vers le boudoir de Madame pour s'occuper des secrets de sa toilette.

Où, la duchesse a vu une vieille majesté fanée. Elle a accueilli nettement les quatre-vingt, mes chères. Son grand-père fabriquait des cuves dans lesquelles sa grand-mère faisait ses lavages. Quant à elle, on disait qu'elle n'avait pas de l'essence.

"Tiens, bonjour, ma petite colombe blanche," a-t-elle craché en effleurant le nez de Madame. Mais tout à coup, levant les mains, elle a hurlé : "Une souris !" puis, dans une crise, s'est évanouie sur le tapis.

Pendant que Madame se précipitait épouvantée hors de la chambre en appelant au secours, cette vieille venarde acariâtre s'est remise d'aplomb et a saisi la jarre de Crème de Beauté sur le bureau de toilette.

"Ah, ah ! c'est donc de la Crème Erasmic qu'elle se sert. C'est ainsi qu'elle joue l'ingénue, pose l'enfant, bien qu'elle ait 40 ans au moins, et se conserve comme une pèche au conservé."

Cette vieille sorcière a alors glissé la Jarre de Crème de Beauté dans sa sacoche, remerciant ses deux protecteurs de ce que sa crise d'hystérie ne se fût pas prolongée.

Il n'y a de cela qu'une petite semaine, mes amours; aujourd'hui, Madame a rencontré la vieille duchesse aux courses. Elle était épanouie comme une rose.

C'était simplement merveilleux ! cette créature avait aplani les rides sur sa figure comme un rouleau à vapeur sur l'art d'un champ labouré. En avez-vous déjà fait l'essai ?

Angle-American Agencies Limited.

Telephone Main 2935-2936.

(Sole agents au Canada)

Erasmic

Dans tous les magasins de premier ordre

FEUILLETON DU "DEVOIR"

DANS LES RUINES

Par M. DELLY

SUITE

Mais ils regardaient Mme de Regbrenz... Au moment où Gaëtan avait paru sous le rayonnement de la petite lampe, un tressaillement avait de nouveau agité le maigre corps enveloppé d'une vieille robe de chambre, et l'aïeule s'était penchée pour mieux voir le beau visage de l'enfant... Sa main se posa tout à coup sur le bras de Gaëtan, tandis qu'elle murmurait d'un ton incertain :

— Gaëtan...
— Gaëtan, se détournait brusquement... Une lueur étrange traversa son regard et sa voix, beaucoup moins douce cette fois, dit avec im-

patience :

— Oui, c'est Gaëtan de Sézannek, mais laissez-le, maman, vous l'empêchez de venir dîner.

La petite main ridée se détacha du bras de l'enfant et Mme de Regbrenz se renfonça dans son fauteuil. Mais elle tremblait violemment et ses yeux, un peu hagards, suivirent les trois enfants jusqu'à leur sortie du salon.

Un couloir suintant l'humidité menait à la cuisine, pièce immense dont le pavé disjoint offrait de larges crevasses propices aux entorses. Une petite lampe jetait sa pâle et insuffisante lumière sur la table massive devant laquelle Fanchette restaurait à grand bruit de machoi-

res. Assise à l'angle de la grande cheminée où s'éteignaient quelques tisons, la paysanne en capot filait diligemment.

— Sers, Mathurine, dit en passant Mme Orzal, d'un ton bref.

Elle ouvrit une porte latérale et introduisit l'institutrice et ses élèves dans une grande salle longue, ornée de boiseries sombres. Quelques chaises de paille étaient rangées autour de la table en bois commun qui occupait le centre, et un lourd buffet dans les vitres brisées montraient les étagères vides complétant le sommaire ameublement.

Ce fut là qu'Alix et ses frères prirent leur premier repas sous le toit des Regbrenz. Un maigre lumignon éclairait tristement le dîner frugal, servi par la Bretonne dont le regard brillant impressionnait singulièrement Alix...

Sur cette femme, qui semblait dans la force de l'âge, s'étaient abattues toutes les disgrâces. Son corps maigre se trouvait étrangement contrefait et contourné, une de ses mains ne possédait plus que deux doigts et son visage était littéralement criblé par la petite vérole... Mais ses yeux avaient une acuité extrême. Scrutateurs et ardents, ils allaient de l'un à l'autre des enfants, s'arrêtant plus longtemps sur Gaëtan

et s'éclairant alors d'une émotion puissante.

Enfin ce repas s'acheva au soulagement de tous. Georgina, qui avait échangé de rares et banales paroles avec miss Elson, se leva vivement et, de nouveau, précéda les voyageurs dans le couloir. A l'extrémité, elle tourna à droite, ouvrit une porte et leur fit gravir un escalier en vis dont les murs jadis peints montraient de lamentables lézards.

— Vous êtes logés dans la tour de Saint-Conan, et votre appartement se trouve tout à fait indépendant, dit Mme Orzal tout en montant. Malgré l'apparence, les chambres sont peu nombreuses ici, car l'aile gauche, tombant en ruines, est désormais inhabitable.

Un étroit palier conduisait à une petite salle nue sur laquelle ouvraient deux pièces fort vastes. Une troisième porte menait, par un couloir, à deux autres chambres également de belles dimensions... Mais toutes les imaginations d'Alix étaient dépassées par le dénuement de cette demeure. De vieux lits de fer, un en bois vermoulu pour miss Elson, quelques tables, armoires et sièges en piteux état... des tentures usées, raccommodées, vaillantes, les planches du parquet dis-

jointes et les plafonds à poutrelles d'une couleur indéfinissable, telles étaient ces chambres, levant lesquelles se fussent récriées d'horreur les domestiques parisiens d'Alix.

— Vous vous arrangerez à votre guise, dit tranquillement Georgina en posant la lampe sur une table. Je pense que, très prochainement, vous recevrez votre mobilier de Paris et nous aurons à en tirer parti. Ces pièces ont été longtemps abandonnées, les meubles vendus... Qu'avez-vous donc, petite ?

Ces mots s'adressaient à Gaëtan qui s'était rapproché de la fenêtre et prêtait l'oreille à un son grave une sorte de lent mugissement mêlé au souffle du vent qui s'élevait.

— Ce bruit?... qu'est-ce donc ? demanda l'enfant.

C'est la mer... Au jour, vous la verrez parfaitement d'ici.

— Tant mieux, je l'aime tant ! s'écria Alix.

— Ah ! vous l'aimez... Moi, je la déteste ! dit Georgina d'un ton bref. Bonsoir, miss, bonsoir, enfants. Mathurine couche au-dessus de vous, et vous pouvez vous adresser à elle en cas de besoin.

Elle salua légèrement miss Elson. fit un geste collectif à l'adresse des enfants et sortit de l'appartement. L'Anglaise se laissa tomber sur un

vieux sofa dont les crans s'échappaient par plusieurs déchirures. Elle semblait harassée, moins encore par la fatigue du voyage que par le découragement extrême éprouvé à la vue de cette bizarre et pauvre demeure... Alix, connaissant l'amour du confortable de l'excellente institutrice, devina ce qui se passait en elle.

— Ma chère miss, combien je regrette de vous avoir amenée ici ! dit-elle en s'approchant de miss Elson et en lui tendant la main.

L'Anglaise se redressa avec vivacité.

— Allons donc, chère petite, que me dites-vous là ! Bien au contraire, je suis plus que jamais satisfaite de vous avoir accompagnés, car... ne regrette rien... Allez, choisissez nos chambres, et mettons-nous vite au lit, mes chers enfants.

Elle s'était levée, affectant un entrain qui était bien loin d'elle. Alix la suivit dans les chambres et, peu après, tout était disposé pour le coucher des enfants... Tandis que miss Elson commençait à déshabiller doucement Xavier endormi sur un fauteuil, la jeune fille alla rejoindre Gaëtan demeuré dans une autre pièce.

Le petit garçon avait ouvert la

fenêtre et, accoudé au rebord, offrait son visage au vent très frais, parfumé de senteurs forestières mêlées d'effluves marins. Ais ses yeux, au lieu de se lever vers le ciel sombre, s'enfonçaient dans la nuit épaisse et sa respiration précipitée trahissait une émotion puissante.

— Viens te coucher, mon Gaëtan, dit Alix en lui posant la main sur l'épaule.

Il ne bougea pas, mais murmura, si bas que sa sœur l'entendit à peine :

— Non, je ne resterai pas ici... C'est trop pauvre, trop laid... Je veux partir...

Un douloureux soupir monta aux lèvres d'Alix. Oh ! oui, comme tout paraissait lamentable dans cette demeure ! et cela, non pas seulement au point de vue matériel ! Cette grand-mère sans raison, cet aïeul ironique et bizarre, l'énigmatique Georgina... oui, tout était profondément triste et décourageant. Mais elle ne devait pas le laisser voir ! l'enfant prêt à la révolte.

(A suivre)

Ce Journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (sa responsabilité limitée) Jos. A. Blanchard, gérant.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

LES PRIX N'ONT PAS CHANGÉ DEPUIS QUELQUES JOURS. UNE BAISSE S'EST CEPENDANT FAIT SENTIR, DANS LE COURANT DE LA SEMAINE DERNIERE, DANS LES PRIX DES LÉGUMES.

Les prix n'ont pas changé depuis quelques jours et se maintiennent encore fixes. On a noté cependant, ces jours derniers, d'assez fortes diminutions dans les prix des légumes. Sur les différents marchés de la ville, ces légumes se sont en effet vendus meilleur marché que les jours précédents. Il se peut même que cette baisse, soit plus prononcée à la fin de la semaine que nous commençons.

Produits de l'étable—

Sucre d'étable. 25 à 28c.

Sucre d'érable. \$2. à \$2.25

Farine-Type—

Franco à bo. d (f.o.b.) Mont-
réal. \$14.85

En lots fractionnés et aux
épiciers. \$15.15

Oufs—

Oufs frais choisis. 66c

Oufs strictement frais. 72c

Second choix. 50 à 58c

Beurre—

De beurrierie pasteurisé 59 1/2 à 60c

De beurrierie, premier
choix. 58 1/2 à 59c

De beurrierie, bon choix 57 1/2 à 58c

De laiterie. 50 à 51c

Sucre—

New-York, 23. — Sucre brut, fer-
me: sucre raffiné, calme; sucre cen-
trifuge, \$12.54; sucre fin granulé,
\$17.10 à \$22.50.

Fromage—

Bonne qualité. 24 1/2c

Fromage coloré. 25 1/2c

Pommes de terre—

Les ventes de ce produit sont as-
sez fortes, et les prix ont baissé con-
sidérablement avec l'arrivée de
la nouvelle récolte. Aux marchés de
la ville, on demande \$1.75 à \$2. le
sac de 80 livres.

Les viandes fumées—

Jambons de 10 à 12 livres, à 46
sous; 18 à 25 livres, de 40 à 41 sous.
Le lard à déjeuner (bacon), fait de
49 à 50 sous, et le lard désossé,
Windsor, fait 56 à 57 sous.

AUX ENCHERES PUBLIQUES.

Saint-Hyacinthe, 23. — A la réu-
nion des représentants de l'Indus-
trie laitière qui a eu lieu ici au-
jourd'hui, 200 colis de beurre se
sont vendus à 58 cents 1-4 la livre,
et 400 boîtes de fromage à 25 cents
la livre.

Farnham, 23. — A la réunion ré-
gulière des représentants de l'In-
dustrie laitière des Cantons de l'Est,
461 colis de beurre ont été vendus
à 58 cents la livre.

LES PRODUITS DU CANADA

Londres, 23. — Un groupe de ban-
quiers de Londres vient de publier
un rapport sur les avantages que
retirerait le Canada à développer
ses relations commerciales avec la
colonie de la Côte d'Or. Au nom-
bre des importations canadiennes
se trouvent actuellement le cacao,
l'huile de palme, l'acajou, et le
caoutchouc que les commerçants et
manufacturiers canadiens pour-
raient se procurer directement dans
cette colonie. D'un autre côté, le
Canada pourrait exporter sur la
Côte d'Or du charbon, de la farine,
du bois, des machines, des denrées,
(beurre, bacon, fromage, conser-
ves), des véhicules, des vêtements,
etc.

La population de la colonie est
évaluée à 2 millions d'habitants en
chiffres ronds dont plus de 3,500
européens. L'or est le principal
produit de la colonie, mais on a
découvert dernièrement d'importants
gisements de manganèse et de
bauxite et on a constaté la présence
de diamants et d'émeraude. Le climat
et la nature du sol conviennent par-
faitement à la culture des princi-
paux produits des pays tropicaux,
en particulier le cacao, l'huile de
palme, les pistaches de terre, le riz,
le bois, le caoutchouc, les noix de
cola, etc.

Les indigènes sont propriétaires
de la majorité des plantations de
cacaoyers et possèdent pour la plu-
part de grosses fortunes dont une
grande partie en argent liquide, ce
qui en fait les principaux acheteurs
des articles importés qui entrent
dans la colonie.

En 1919, les importations se sont
chiffrées à \$6,852,000 et les expor-
tations à \$10,787,000 laissant une
balance de \$3,935,000 en faveur de
la colonie dont le revenu la même
année s'est élevé à \$2,589,000.

Emprunt Français

4% 1918

DE LA LIBERATION

Nous vendons aujourd'hui 145 le
titre de 40 Francs de Rente de la
valeur nominale de 1,000 francs.
Lorsque le franc aura repris sa va-
leur, ce titre vaudra \$200.00.

BRYANT, ISARD

& CO.

Agents de Change

84-90 rue St-François-Xavier,
Montréal.

Main 4960.

QUESTION DE CULTURE

UTILISATION DES AMONCELLEMENTS
CALCAIRES SUR LES SOLS DE
L'EST. — LES EXPERIENCES
QUI ONT ETE FAITES. — LES
RESULTATS QUI ONT ETE OB-
TENUS.

(Notes des fermes expérimentales)
Il est bien peu de récoltes qui se
plaisent sur sol acide, et le tré-
fle, qui est l'une de nos plantes les
plus importantes au point de vue
de la valeur alimentaire des four-
rages qu'il fournit et des principes
fertilisants qu'il laisse dans le sol,
redoute plus que toute autre pen-
t-être cette acidité. Or, il a été con-
staté par des examens que le sol est
acide sur bien des étendues rela-
tivement considérables de l'Est du
Canada. La première chose à faire
si nous voulons augmenter la pro-
duction de nos récoltes tout en amé-
liorant la fertilité de nos terres, est
donc d'étudier nos sols et de nous
assurer qu'ils reçoivent le traite-
ment nécessaire pour stimuler le
développement des récoltes.

Une expérience sur cette ques-
tion a été entreprise dernièrement
à la ferme expérimentale de Nap-
pan, N.-E.; elle avait pour but de
trouver le moyen le plus économi-
que et le plus efficace de corriger
l'acidité du sol. Nous nous sommes
servis de différentes quantités
de pierre à chaux broyée à l'acre.
Une épreuve avait révélé que ce sol
était très acide. Le champ sur le-
quel cette expérience était exécutée
avait été défriché en l'automne de
1915 et au printemps de 1916. La
terre avait été labourée, elle avait
reçu une couche uniforme de fu-
mier de ferme, appliqué à raison de
douze tonnes à l'acre. Au prin-
temps de 1917, ce champ, qui mé-
surait treize acres, a été divisé en
parcelles d'un acre.

Les premières cinq parcelles ont
reçu une application de pierre à
chaux broyée, en quantités variant
de une à cinq tonnes par acre, res-
pectivement. La parcelle No 6 a
servi de témoin. Les parcelles 7 à
11 inclusivement étaient des dou-
bles de 1 à 5 et les parcelles 12 et
13 étaient témoins.

Toutes ces parcelles ont été en-
semencées d'une céréale au prin-
temps de 1917, ainsi que d'un mé-
lange de 10 livres de trèfle rouge,
10 livres de mil (fléole des prés)
et deux livres de trèfle d'Alsike; en
1918, ces parcelles étaient en trèfle
et en 1919 en mil.

Dans le calcul des résultats don-
nés par la moyenne des deux par-
celles pendant une période de trois
années, la pierre à chaux broyée a
été comptée à \$4.80 la tonne, la cé-
réale, la paille et le foin à 75 sous
le boisseau, \$6.00 et \$12.00 la tonne
respectivement. Ce calcul a donné
les résultats que voici:

Les parcelles qui avaient reçu
une tonne de pierre à chaux broyée
ont enregistré une perte de 38 sous
à l'acre, celles qui avaient reçu deux
tonnes ont donné un bénéfice de
\$3.56 à l'acre; celles qui ont reçu
trois tonnes ont profité de \$2.71 à
l'acre; quatre tonnes une perte de
\$2.86 à l'acre et cinq tonnes un bé-
néfice de \$1.69 à l'acre.

Les résultats donnés par les pre-
mières trois parcelles sont à peu
près ce que l'on pouvait prévoir,
mais les résultats donnés par les
Nos 4 et 5 viennent à l'encontre des
prévisions. On les explique par ce
fait que les parcelles 11 et 12
étaient plus fertiles que les autres
parties du champ, d'où l'abondance
de leur production.

Les premières six parcelles d'un
acre avaient une fertilité très uni-
forme; en comparant les résultats
donnés tous les ans par ces par-
celles pendant trois années de suite,
on voit que la pierre à chaux
broyée a eu un effet des plus avan-
tageux. Quant aux parcelles qui
avaient reçu trois, quatre et cinq
tonnes de chaux, on ne constate en-
tre elles que très peu de différence
de rendement.

L'une des différences les plus
frappantes entre les parcelles chaul-
ées et non chaulées est dans la
quantité de trèfle qui a poussé; sur
les premières, la végétation se com-
posait, la première année, des deux
tiers de trèfle et le reste de bon
mil; sur les dernières, la moitié se
composait de bon mil, le reste de
pauvre mil et il n'y avait pas de
trèfle. La production moyenne en
deux ans, sur la partie chaulée, a
été de 4,600 livres de foin, et sur
la partie non chaulée, de 3,180 li-
vres de foin à l'acre, soit une diffé-
rence de 1,422 livres à l'acre en
faveur de la partie chaulée.

Le grain et la paille ont donné
des résultats semblables, par exem-
ple, sur la partie chaulée, la pro-
duction moyenne des cinq parcel-
les a été de 19.4 boisseaux de grain,
2,536 livres de paille, tandis que
sur la partie non chaulée, elle n'a
été que de 16 boisseaux de grain et
1,806 livres de paille, soit une diffé-
rence de 3.4 boisseaux de grain
et 530 livres de paille en faveur de
l'étendue chaulée.

Ces résultats démontrent bien
clairement qu'il y aurait avantage
à employer de deux tonnes à deux
tonnes et demie de pierre à chaux
broyée sur les sols nettement acides,
et que le besoin de chaux est
d'autant plus grand que l'acidité du
sol est plus forte.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LES AFFAIRES SONT PLUS TRAN-
QUILLES À LA SEANCE DE CE
MATIN. — LES COURS DEMEU-
RENT FERMES CEPENDANT
LA TENUE DU MARCHÉ VA
ALLER EN S'AMELIORANT.

Les affaires ont été relativement
plus restreintes qu'à la fin de la
semaine dernière et bien que la
cote se soit maintenue assez ferme,
on a dû enregistrer certaines bai-
ses dans quelques compartiments.
La hausse prévue par plusieurs
sur laquelle on tablait depuis quel-
ques jours ne s'est pas continuée ce
matin bien que les deux dernières
séances de la semaine qui viennent
de se terminer eussent laissé entre-
voir un mouvement dans ce sens.
Il ne faudrait pas croire cepen-
dant que les cours se sont mis à la
baisse. Il n'en est rien. Les affai-
res ont été moins actives qu'on s'y
attendait et la cote a été un peu plus
faible, du moins pour ce qui est de
certaines spécialités. C'est le même
ton qui a dominé sur la new-yor-
kaise et sur la place locale.

On affirme encore cependant
que le mouvement des affaires va
être de beaucoup plus intéressant
dans quelques jours et la cote va se
mettre franchement à la hausse.
Cette hausse cependant ne se fera
sentir que si l'argent disponible ac-
tuellement n'est pas employée à des
fins plus lucratives ou apparemment
plus lucratives et si les nouvelles
qui viendront de l'étranger demeu-
rent encore encourageantes. Comme
on le voit la tenue du marché
dépend presque uniquement de
deux facteurs. C'est sur ces deux
facteurs qu'il faudra se baser pour
faire les transactions. Courtiers et
spéculateurs semblent d'ailleurs
s'attendre à cette hausse et on ne
compte plus que sur ce mouvement
pour redonner de l'activité à la
Bourse qui était plutôt ternie ce
matin.

Voici d'ailleurs les opérations qui
ont eu lieu sur notre place locale:
Les Laurentides se placent en pre-
mier lieu à 117 1/2 pour monter jus-
qu'à 118 1/2 et rétrogradent par la
suite à 118; les Spanish River sui-
vent ensuite à 119 et perdent deux
points à 117; les Spanish River de
priorité se maintiennent relative-
ment fortes à 126; les Brazilian
Traction se traitent en grandes quan-
tités à un cours qui ne varie pas à 39;
les Abitibi Pulp se vendent à 77 3/4.

les Atlantic Sugar font le sujet de
quelques transactions à 147; les
Brompton Paper perdent une frac-
tion à 68 1/2; 5 parts de Iron chan-
gent de mains à 59 1/2; les Montreal
Power font 82; les Quebec Railway,
par parties de lots, s'élèvent à 30;
les Riordon Paper se fixent à 200;
un petit lot de Shawinigan fait 109;
le Steel of Canada touchent 69 1/2;
les Canada Steamship Lines se pla-
cent à 67 5/6 et les Wayagamack de-
meurent bien vues à 122 1/4.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison
L.-G. Beaubien et Cie.)

Iron, 5 à 69 1/2.
Steel, 45 à 69 1/2.
Abitibi, 175 à 78, 25 à 77 1/2.
Brazil, 350 à 20.
Sugar, 50 à 117, 5 à 146 1/2.
Brompton, 135 à 69.
Laurent, 85 à 117 1/2, 165 à 118, 275 à 118 1/2,
15 à 118 1/2.
Steam, 120 à 67 1/2, 10 à 67 1/2.
Breweries, 35 à 65 1/2, 65 à 65 1/2, 75 à 66.
Quebec, 35 à 30.
Spanish, 60 à 119, 125 à 118, 10 à 117, 5 à
117 1/2.
Cayuga, 25 à 122.
Mont. Power, 10 à 82, 2 à 81 1/2.
Shaw, 5 à 134.
Bell Tel, 12 à 102.
Can. priv, 1 à 94 1/2.
Steam, priv, 7 à 78.
Span. priv, 220 à 120.
Am. Lumber, 100.
Banque du Commerce, 1 à 172 1/2.
Banque de Montréal, 67 à 197.
Banque Royale, 12 à 206.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Fortier, Beau-
vieux et Cie, 88 rue Notre-Dame ouest, Mont-
réal.

Am. Beet Sugar	73 1/2	73 1/2
Am. Can.	33 1/2	33 1/2
Am. Linsed.	70 1/2	71 1/2
Am. Locomotive	91 1/2	94 1/2
Am. Mtn. Tobacco	84	84
Am. Woolen	78 1/2	78 1/2
Anacosta Copper	52	52
Baldwin Loco.	106 1/2	105 1/2
Bethlehem Steel (B)	76 1/2	74 1/2
Canadian Pacific	119	119
Atlantic Gulf	136	135 1/2
Corn Products	88 1/2	88 1/2
Cruible Steel	135 1/2	134 1/2
Cuba Cane Sugar	36 1/2	36 1/2
W. L. Nickel	20	20
Internat. Paper	80 1/2	79 1/2
Keystone Tire and Rub.	18 1/2	18 1/2
Mexican Petrol.	160 1/2	157 1/2
Pan Amer. Petrol.	86 1/2	85 1/2
Canadium	73	71 1/2
Pierce Arrow	38 1/2	38 1/2
Pressed Steel Car.	72 1/2	72 1/2
Reading	89 1/2	88 1/2
Republic I. and S.	81 1/2	81 1/2
Royal Dutch	83 1/2	83 1/2
Sinclair Oil Cons.	27	26 1/2
Southern Pacific	62 1/2	62 1/2
Studebaker	63 1/2	61 1/2
Texas Oil	47 1/2	46 1/2
Union Pacific	117 1/2	118
United Retail Stores	68 1/2	68 1/2
U.S. Indust. Alcohol	84 1/2	84 1/2
U.S. Rubber	86 1/2	84 1/2
Steel	88 1/2	87 1/2
Westinghouse	47 1/2	47 1/2
Willis-Overland	16 1/2	16 1/2

La livre sterling

Cours du change sterling, à New-
York et à Montréal:

à New-York: Liv. sterling

à N.-Y. à Montréal

Papier à 60 jours 352.75 400.75

OBLIGATIONS

MUNICIPALES Rendement %

PORT-ALFRED (gar.)

1921 à 1939. 6.10

VAL-JALBERT (gar.)

1930. 6.10

TROIS-RIVIERES

(port.) 1923. 6.00

TROIS-RIVIERES

1929. 6.00

MONT-EST 1922. 6.00

MONTREAL 1923. 5.75

MONTREAL (Maison-
neuve) 1950 à 1952. 5.75

QUEBEC 1925. 5.75

GRAND-MERE 1946. 5.75

SCOLAIRES

Cap de la MAD-LEINE 6.00

MONTREAL (Côte Vi-
sitation. 6.00

MONTREAL 1925. 5.50

SHAWINIGAN 1939. 6.00

STE-AGATHE 1935 à
1953. 5.75

INDUSTRIELLES

SAGUENAY 1924 à 34

(Montréal-N.-Y.). 6.50

BRASSERIE FRON-
TENAC 1951 (avec
prime de \$10 par
\$100). 6.80

La "RENTE" et tous ren-
seignements sur demande.

Versailles Vidricaire

Bouillais

Montreal - Banquiers

Bureau-chef: Montréal,

Immeuble Versailles

Id., à demande. . . 358.75 406.75

Par câble sous-
marin. 359.50 407.50

Cours du change new-yorkais sur
la place montrealaise, 13 15-16-
13 3-8 de prime.

Le franc (N.-Y.), 14.14 ou 0707.

Taux d'escompte, à Londres, 6%
pour cent.

Taux d'escompte de la Banque
d'Angleterre, 7 pour cent.

Placements Sûrs

Endroits Nombre d'années Rendement

PROVINCE DE QUEBEC. 12 ANS 6%

VILLE DE QUEBEC. 10 ANS 6%

VILLE DE QUEBEC. 3 ANS 6%

VILLE DE MONTREAL. 3 ANS 6%

VILLE DES TROIS-RIVIERES. 2 ANS 6%

VILLE DE SHERBROOKE. 3 ANS 6%

VILLE DE SHERBROOKE. 1 AN 6%

VILLE DE MONTREAL

(MAISONNEUVE). 5 ANS 6%

PORT DE QUEBEC. 8 ANS 6%

VILLAGE DE BIENVILLE. 8 ANS 6%

VILLE DE PARIS

Emission canadienne. 10 ANS 6 1/2%

Nous avons aussi un grand nombre d'autres obli-
gations de différentes échéances, variant de 1 an à 35 ans.

Demandez notre liste descriptive.

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES LIMITEE

René DUPONT, Gérant, J. W. SIMARD, Directeur,

124, rue St-Pierre, 7, Place d'Armes, MONTREAL, Main 4933.

Tél. 6932.

AVIS PUBLIC

Modification des Tarifs

du Tramway

Par décision de la COMMISSION

DES TRAMWAYS DE MONTREAL

rendue le 20 août 1920, les tarifs de la

COMPAGNIE DES TRAMWAYS

DE MONTREAL pour le transport

des voyageurs dans le territoire dési-
gné sous le nom de "Territoire à tarif
uniforme", sont modifiés comme suit:

La Vie Sportive

Le Métropole s'empare de la première position hier

Il blanchit Crescent par 4 à 0, au National, les champions jouant à la perfection au champ et frappant avec opportunité les balles de Bridgefort.

Il n'y a eu qu'une seule partie dans la ligue indépendante, hier après-midi, à la suite d'un malentendu facile à expliquer. Le Lachine, qui devait jouer contre le Royal-Canadien, dans la première partie, ne se rendit pas à l'heure convenue, pendant qu'il pleuvait encore ou qu'il avait suffisamment plu depuis cinq heures du matin, pour rendre le terrain impraticable. Néanmoins, les officiels du Lachine étaient sur le terrain, bonne heure, et s'ils avaient eu leurs joueurs, même à 2 h. 30, ils auraient été heureux de rencontrer les Royals. Mais, à 3 heures, sept Red Sox seulement, avertis à la dernière minute, étaient à Maisonneuve, et on fit annoncer à la foule présente que la deuxième partie au programme, alignant le Métropole contre le Crescent, serait jouée. La partie commença tard, afin de donner le temps aux amateurs, qui attendaient ce duel, de se rendre, malgré l'incertitude de la température.

Le Métropole, qui avait été blanchi le dimanche précédent par le Royal-Canadien, passa à son tour une couche de blanc de cèdre au Crescent, qu'il battit par 4 à 0. Le Métropole fut absolument invincible, et on reconnut à son jeu magnifique au champ et au bâton l'équipe qui avait remporté le championnat de la première série. Le jeu des Mets au champ a été parfait tandis qu'au bâton les porte-couleurs de Babe Belanger se sont royalement comportés. Beaudin, Millier, Grégoire et Deschamps ont mis trois coups à leur crédit chacun, tandis que deux rapides doubles-jeux ont tué les chances des Diables Bleus, en autant de circonstances. L'un d'eux fut fait par Benny Bates et Henri Millier, après que Bates eut arrêté d'une main, de côté, le coup terriblement frappé par Cy. Curtis, alors qu'il y avait un coureur au troisième. Brown, qui avait frappé un trois-but, et qu'il n'y avait pas un coureur de retiré. Cet exploit fut longuement acclamé. Grégoire joua en enragé et il fit merveille au champ, tandis qu'au bâton il a également excellé. Oscar Deschamps a eu le meilleur de beaucoup sur Bridgefort, et le "Babe Ruth" de la ligue indépendante a magistralement lancé. Malgré les neuf coups réussis qu'il a accordés, il a su les espaces et le support prodigieux qu'il a reçu lui a été fort encourageant. Il avait à

faire face à une grande équipe de frappeurs, et il a été à la hauteur de la tâche.

Cette victoire donne la première place de la deuxième série au Métropole, mais le Lachine et le Crescent n'ont pas encore dit leur dernier mot, de sorte que les quelques séances qui restent de cette série promettent des sensations. Résultats détaillés de la partie d'hier au National:

METROPOLE				
Léveillé, 1b.	5	0	1	0
Beaudin, 1b.	5	0	3	0
Bates, 2b.	5	0	1	3
Doyle, rf.	3	0	0	2
Duplessis, c.	4	0	0	2
Archambault, cf.	4	0	0	3
Miller, 3b.	4	1	3	2
Grégoire, ss.	3	2	3	1
Deschamps, p.	4	1	3	0

Totaux... 37 4 14 27 12 1

CRESCENT				
Brown, cf.	3	0	1	3
Wilson, 2b.	4	0	1	2
Bridgefort, p.	4	0	1	3
Curtis, 1b.	4	0	1	0
Boyer, 3b.	4	0	2	4
Maddock, 1b.	3	0	0	0
Evans, rf.	3	0	1	0
Tremblay, ss.	3	0	2	1
Williams, c.	3	0	2	5
xx Flynn	1	0	0	0
xx Smith	1	0	0	0

Totaux... 34 0 9 27 13 3

xx—a frappé pour Maddock à la 9e.

xx—a frappé pour Evans à la 9e.

Résultat par reprise:

Métropole... 010201000—4

Crescent... 000000000—0

Sommaire: 3 buts Brown, Bridgefort; 2 buts, Léveillé.

Muts sur balle de Bridgefort, 1. Retirés au bâton, par Deschamps, 2. Bridgefort, 4. Sacrifices, Grégoire, 2.

Doyle, 1. Double-jeux, Duplessis à Grégoire, Bates à Millier. Frappés par le lanceur, par Bridgefort (Doyle), par Deschamps, (Brown). Laissés sur les buts: Métropole 10, Crescent 8. Arbitres: McGoogan et Page.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Métropole...	6	3	.667
Crescent...	5	4	.555
Lachine...	4	4	.500
Royal-Canadien...	2	6	.250

L'ATHLÉTIQUE EST DÉFAIT PAR LE ST-ARSÈNE

L'EQUIPE DE BILLY INNES A ETE BATTUE PAR 1 A 0, HIER, AU SHAMROCK. — VICTOIRE DU SAINT-HENRI.

Malgré la température si défavorable d'hier plus de 2,000 personnes se sont rendues au terrain des Shamrocks pour voir les clubs de la Ligue de la Cité aux prises.

Dans la première partie de l'après-midi, le Saint-Arsène a battu l'Athlétique par 1 à 0. Une erreur de Coderre, arrêt court de l'Athlétique qui manqua un coup frappe par Olivier à la cinquième manche, a pratiquement donné la victoire au club de l'Udall Rose.

Dans la deuxième partie de l'après-midi, le Saint-Henri a battu les Indiens par 8 à 4.

SAINT-ARSÈNE.

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Carmel, 1b.	3	0	1	5	2	0
Sabourin, 1b.	2	0	0	1	0	0
Crevier, 3b.	4	0	2	2	1	0
Rose, ss.	3	0	0	2	2	0
Singher, 2b.	4	0	0	1	1	1
Pigeon, rf.	2	0	0	0	0	0
Wingo, c.	4	0	2	8	1	0
Tarte, cf.	4	0	0	2	0	0
Olivier, p.	3	1	0	3	1	0
Laverrière, r.f.	1	0	0	0	0	0

Totaux... 3 1 5 27 9 1

ATHLÉTIQUE.

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Coderre, ss.	4	0	0	0	0	1
Cutter, 2b.	4	0	0	2	2	0
Evans, 3b.	3	0	1	0	2	0
Sheridan, r.f.	2	0	0	3	0	0
Maloney, 1b.	2	0	2	8	0	1
Lamothe, 1b.	4	0	1	0	0	0
Delisle, cf.	3	0	1	1	0	0
Quinn, c.	2	0	0	12	1	1
Grenier, p.	4	0	0	1	4	1

Totaux... 30 0 5 27 9 4

Résultat par reprise:

Saint-Arsène... 000010000—5 1 1

Athlétique... 000000000—0 5 4

Sommaire: Buts sur 4 balles: Olivier, 3; Grenier, 1; retirés au bâton, Olivier, 7; Grenier, 11; balles mal lancées, Olivier, 0; Quinn, 0; balles passées, Wingo, 2; Grenier, 2; buts volés: Crevier, Wingo, Olivier; sacrifice: Carmel, Sabourin, 2; Rose, Delisle, Quinn, 2. Laissés sur les buts: Saint-Arsène, 7; Athlétique, 9. Buts sur erreurs, Saint-Arsène, 3; Athlétique, 1.

Arbitres: McAlloon, Desrochers et Fish.

Temps: 2 heures.

SAINT-HENRI.

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Kenny, 2b.	2	1	1	2	1	0
Carter, 1b.	3	1	1	2	1	0
Carlier, 1b.	4	1	2	1	1	0
Cardinal, 1b.	5	1	1	12	0	1

LE RÉUNION DE MONT-ROYAL EST TERMINEE

LE DEUXIEME MEETING DU BACK RIVER JOCKEY CLUB A PRIS FIN SAMEDI A SAINT-LAURENT. — A LAPRAIRIE, AU JOURD'HUI.

La deuxième et dernière réunion tenue sous les auspices du Back River Jockey Club s'est terminée samedi après-midi à la piste Mont-Royal, en présence d'une foule énorme. On estime que plus de sept mille personnes ont assisté à cette matinée, c'est-à-dire que c'est la plus nombreuse assistance jamais réunie à la piste de Saint-Laurent.

Tous les chevaux qui ont pris part à la réunion de Mont-Royal ont été transportés à Kempton Park, Laprairie, où la réunion d'automne s'ouvrira cet après-midi.

Toutes les courses de cette deuxième réunion de l'Association des Éleveurs ont été dotées de bourses de \$500 et si l'on en juge par les entrées de la première matinée le programme de la réunion a dû rencontrer l'approbation des propriétaires de purs sangs, car soixante-seize coureurs ont été inscrits aux courses de cet après-midi.

Les officiels de Kempton Park seront les mêmes qu'à la réunion de Mont-Royal.

Résultats complets des courses de samedi:

PREMIERE COURSE. 6 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. A réclamer.

Oaklawn Belle, 111 W. Taylor. Short Change, 108 W. Hinphy. Mistake, 115 J. Muleahy.

Callier Herrin, 103 E. Fator. Cander Sweep, 103 J. Schlesinger. Gzardom, 111 E. Gariépy.

Miss Sterling, 111 L. Gaugel. Timberland, 113 J. Bell. Transient Hessian, 111 E. Smith. Greek Maid, 111 E. Tudor.

Temps: 1:14-5.

Par de \$200 sur Oaklawn Belle a rapporté \$58.30, \$18.50 et \$9.40; sur Short Change, \$4.80 et \$3.80; sur Mistake, \$9.00 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. A réclamer.

Miss Holland, 107 N. Foren. Orchestra, 112 C. Hunt. Voormel, 115 L. Gaugel.

Busy Bird, 112 A. Tryon. Lura, 112 W. Dunkinson. Willowbrook, 107 J. Schlesinger. John Thle, 107 N. Buger.

Jack Shrine, 109 E. Tudor. Temps: 1:00-2-5.

Par de \$200 sur Miss Holland, \$12.60, \$7.10 et \$3.60; sur Orchestra, \$7.30 et \$4.00, et sur Voormel, \$3.30 en troisième.

TROISIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. A réclamer.

Yorkville, 109 1-2 W. Taylor. Sherman, 112 E. Hayward. Moncha, 111 J. Bell.

Chrome, 101 E. Fator. Fox Run, 114 R. Denner. Buzzas, 106 E. Smith.

Deegoon, 117 W. Hinphy. Temps: 1:13-2-5.

Par de \$200 sur Yorkville a rapporté \$9.20, \$4.50 et \$3.20; sur Sherman, \$6.70 et \$4.40, et sur Moncha, \$4.60 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 5 1-2 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. A réclamer.

Peasant, 114 E. Fator. Sherman, 110 W. Hinphy. Finis, 110 E. Hayward.

Virgo, 109 1-2 E. Smith. May Maubly, 107 A. Tryon. Burlingame, 112 G. Bulcroft.

Sir Galahad II, 109 N. Burger. Back Rock, 112 C. Hunt.

Temps: 1:07-1-5.

Par de \$200 sur Peasant a rapporté \$5.80, \$3.30 et \$2.60; sur Sherman, \$3.30 et \$2.50, et sur Finis, \$3.00 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 1 1-16 mille. Bourse \$700. 3 ans et plus. Handicap.

Peerless One, 103 E. Fator. Broom Pedler, 114 R. Denner. Harry Stevens, 103 3/4 N. Foden.

Madi, 122 G. Hunt. Pail, 106 E. Hayward. Blazonry, 110 W. Hinphy.

Temps: 1:47-2-5.

Par de \$200 sur Peerless One a rapporté \$6.80, \$3.30 et \$3.30; sur Broom Pedler, \$3.80 et \$3.60, et sur Harry M. Stevens \$4.60 en troisième.

SIXIEME COURSE. 1 mille. Bourse \$600. 3 ans et plus. A réclamer.

Red Post, 107 E. Tudor. Cork, 112 R. Denner. Joy de Vales, 115 E. Anderson.

Galaway, 112 A. Casey. Bogart, 113 J. Bell. Flying Frog, 103 J. Schlesinger.

Viva Cuba, 102 E. Atkinson. Miss Sweep, 110 E. Fator. Lady Ward, 110 L. Gaugel.

Temps: 1:40-4-5.

Par de \$200 sur Red Post a rapporté \$5.30, \$3.50 et \$3.20; sur Cork, \$5.60 et \$4.10, et sur Joy de Vales, \$3.80 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. A réclamer.

Miss Orb, 107 W. Hinphy. Presumption, 111 C. P. Thomas. Clark M., 114 W. Taylor.

Betterton, 111 E. Hayward. Lady Mildred, 109 L. Gaugel. Dairyman, 106 N. Foden.

Temps: 1:14.

Par de \$200 sur Miss Orb a rapporté \$12.50, \$5.70 et \$3.60; sur Presumption, \$3.40 et \$2.70, et sur Clark M., \$2.80 en troisième.

A Washington... 20012001—8 13 1
Chicago... 101000101—4 10 2
Williams et Schak; Erickson, Shaw, Courtney et Gharitty.

LIGUE NATIONALE

Joute du samedi

A Cincinnati:

Brooklyn... 000000130—4 8 0
Cincinnati... 000000000—0 6 2

Marquard et Walter; Ellert, Saltee et Allen.

A Pittsburgh:

Philadelphie... 001101000—3 7 2
Pittsburg... 100000000—1 6 2

Rixey et Wheat; Cooper et Haef. Deuxième partie

Philadelphie... 000000000—0 6 0
Pittsburg... 10010210x—5 10 0

Hubbell et Tragger; Adams et Schmidt.

A Chicago:

New-York... 100000034—8 12 3
Chicago... 001000110—3 8 3

Barnes et Snyder; Tyler et Baly.

A St-Louis:

Boston... 130000000—4 12 1
St-Louis... 02000200x—6 11 3

Watson, Fillingim et O'Neill; Haines, Kircher et Dihoefer, Clemons.

A Cincinnati:

Brooklyn... 000000000—6 8 0
Cincinnati... 000001200—3 8 1

Cadore, Mameaux et Miller; Ring, Fisher, Napier et Wingo.

A Chicago:

New-York... 10000000003—4 10 1
Chicago... 000100000—1 4 3

Toney et Snyder, Gonzales; Vaughn et O'Farrell.

A Boston:

Boston... 00001010000—2 10 2
St-Louis... 100000001—3 13 1

Scott, O'Neill, Gowdy; Doak et Clemons.

Deuxième partie

Boston... 000000001—2 8 1
St-Louis... 00022034x—11 15 1

McQuillan et Wilson, Gowdy; Schupp et Clemons.

LIGUE INTERNATIONALE

JOUTE DE SAMEDI

PREMIERE PARTIE

A Rochester:

Jersey City... 021000000—3 7 2
Rochester... 000001010—2 6 3

Ferguson et Freitag; Clifford et Manning.

Deuxième partie

Jersey City... 0100100—2 6 4
Rochester... 031000x—4 7 3

Wilhelm et Freitag; Lintz et Ross.

A Buffalo:

Reading... 000001001—2 5 1
Buffalo... 20000001x—3 7 3

Brown, Holmes et Konnick; Heitman et Niebergall.

A Akron:

Syracuse... 000000002—2 3 0
Akron... 00211000x—4 11 1

Purtell et Madden; Perryman; Culp et Smith.

JOUTE DU DIMANCHE

A Rochester:

Rochester... 10000000000—1 7 0
Syracuse... 00000001003—4 10 1

Sedgwick et Filling; Buckley et Casey.

A Akron:

Jersey City... 200000001—3 7 1
Akron... 00022000x—4 6 2

Harscher et Freitag; Finnegan et Walker.

A Buffalo:

Baltimore... 10000000000—1 5 1
Buffalo... 0010000001—2 8 2

Ogden et Egan; McCabe et Niebergall.

DES COURSES

A LA NAGE

Les quarante-cinquièmes courses annuelles du "Montreal Swimming Club" ont eu lieu, samedi après-midi, par une magnifique température, à l'île Sainte-Hélène, en présence d'une assistance très considérable. Les divers événements inscrits au programme ont tous été l'objet d'une chaude contestation, et en voici les résultats:

Plongeon, junior, ouvert: G. Monty, 109 points; A. Gravel, 105 points; D. Garlick, 96 points.

100 verges, senior, ouvert: J. J. Kerry, 2. C. Foran, 3. M. A. Veary. Temps: 1:13-5.

100 verges, junior (club): J. A. Gravel, 2. F. Fletcher, 3. C. Schneider. Temps: 1:36-2-5.

220 verges, à la brasse, ouvert: J. J. Stuttaford, 2. R. Champion, 3. B. Naume. Temps: 4:11.

220 verges, junior ouvert: J. H. Bruker, 2. J. J. Giles, 2. P. Gravel. Temps: 4:15-3-5.

220 verges, senior (club): J. E. Percy, 2. Kramer, 3. H. Norsett.

200 verges, à la brasse, senior: J. Stuttaford, 2. R. Champion, 3. B. McNamee.

220 verges, junior, ouvert: J. E

IRLANDE

UN OFFICIER ANGLAIS EST MIS
A MORT A BELFAST

Ce militaire était compris dans le verdict de meurtre prononcé par un jury du coroner, après l'assassinat du lord-maire MacCurtain. — Abattu à coups de feu comme il revenait de l'église.

Belfast, 23 (S. P. A.). — L'inspecteur de police Swanzy, contre qui un verdict de meurtre volontaire a été rendu, dans l'affaire de l'assassinat du lord-maire MacCurtain, en mars dernier, a été tué, hier, d'un coup de feu, alors qu'il sortait de l'église de Lisburn, ville de garnison où il avait été envoyé après les résultats de l'enquête du coroner.

Le meurtre de l'inspecteur Swanzy est certainement le plus audacieux de la longue série des crimes commis. Tous les fidèles sortaient des églises protestantes de l'endroit et se dirigeaient vers l'endroit du crime. L'officier venait justement de quitter sa mère et sa sœur, près de l'église du Christ et il s'acheminait vers la rue du chemin de fer où il demeure. Trois hommes se tenaient au coin de la rue et firent trois fois feu sur lui, en face de sa famille pétrifiée d'horreur. Swanzy tomba, mais pour être sûr de leur coup les assassins déchargèrent leurs armes sur le corps de l'inspecteur.

Les assaillants prirent alors la fuite et le capitaine Woods, commandant des volontaires de l'Ulster de cet endroit, s'élança vers les fuyards, qui firent feu sur lui et brisèrent un bâton qu'il portait à la main, sans cependant le blesser. Ils firent aussi feu sur les personnes qui s'étaient jointes à celles qui les poursuivaient et l'on ne put les atteindre. Ils prirent un taxi qui les attendait sur le bord du chemin et s'enfuirent vers Belfast. Tous les chemins furent gardés par la police et les militaires, mais les assassins échappèrent.

Quand le verdict sur l'enquête MacCurtain fut rendu, on constata que le premier ministre Lloyd George, le vicomte French, lord-lieutenant pour l'Irlande, et quelques autres, y compris Swanzy, étaient coupables de meurtres. C'est à cette occasion qu'on applaudit au nom de Swanzy, ce qui pousse les autorités, devant la popularité de leur officier, à l'envoyer à Lisburn, centre ulsteriste important.

On pense en certains quartiers que l'assassinat de Swanzy est un essai d'intimidation sur le gouvernement qui s'est permis dernièrement d'incarcérer le maire de Cork MacSweeney.

DES EMEUTES

Belfast, 23. — L'émotion sévit à Lisburn, par suite de l'assassinat de Swanzy, inspecteur de police. Une tentative a été faite pour détruire le magasin d'un Sinn Féiner, situé à une quarantaine de verges seulement de la scène du crime et empêchant l'intervention des soldats de l'Ulster put empêcher l'attentat de se perpétuer.

La foule a ensuite attaqué la maison d'un républicain nationaliste qui fit feu d'une fenêtre. Les assaillants tirèrent aussi et blessèrent l'asséché. L'intention de la foule était de détruire tout ce qu'il y avait de nationaliste dans la ville, individus et propriétés. Les planches de barricade étaient enlevées des fenêtres et les émeutiers pénétraient ensuite dans les maisons pour tout détruire. La brigade d'incendie refusa de se rendre aux appels d'intervention et il en fut de même de celle de Belfast, peu portée en faveur des gens de Lisburn, parce que 700 ouvriers de cette ville se rendent chaque jour dans les chantiers maritimes de la capitale ulsteriste.

Des foules considérables se sont rendues hier soir en face de la prison de Cork et ils ont prié pour les chômeurs de la faim. Des prières et des messes ont été offertes dans toutes les églises de Cork, hier, pour les victimes de l'Angleterre.

SEPT CONSTABLES TUES

Belfast, 23. — (S.P.A.). — Des télégrammes officiels venant de Dublin Castle nous apprennent que les crimes sont organisés contre le service constabulaire irlandais et durant la fin de semaine au-delà de sept de ses membres ont été tués. Un sergent de patrouille et trois hommes se sont fait tuer par six individus à Dundalk. Le constable Brennan et les constables Isbell et Witherden, de l'armée anglaise, ont été grièvement blessés.

Le sergent Macroom, du comté de Cork, a été tué hier soir. Le constable O'Hanlon a été abattu d'un coup de feu à Kilrush.

UNE RECOMMANDATION DU MEDECIN

Dublin, 23. — Le médecin de la prison de Cork a recommandé la mise en liberté des hommes qui ont déclaré une grève de la faim. On rapporte ici qu'il est probable que le lord-maire MacSweeney, qui est gardé prisonnier à la prison de Brixton, Londres, et qui s'est mis à la grève de la faim, sera remis en liberté. Si on le laisse mourir l'Irlande est menacée d'une grève. On craint des manifestations sans précédent. On se prépare en conséquence à prévenir toute tentative de trouble.

La question de grève est entre les mains du parti ouvrier. Le boycott qui existe actuellement touche maintenant la police, les employés civils ainsi que les militaires du gouvernement. Les dernières victimes du boycott sont des membres de la famille de feu John Redmond, surtout parce que Martin Green, gendre de M. Redmond, est président du comité des prisons.

LE CRIME ACT

Cork, 23. — Les sous-lieutenants du comté de Cork, convoqués hier à une assemblée tenue par le vicomte de Bandon, le lieutenant royal à Cork, ont passé la résolution suivante :

"Nous constatons que depuis quelques années le gouvernement n'a pu obtenir l'observance de la loi et a perdu la confiance de toutes les classes. Nous voyons que l'Irlande marche rapidement vers l'anarchie et nous croyons que notre devoir envers le pays et l'empire est de recommander la seule solution des troubles actuels irlandais, c'est-à-dire :

"Que comme le bill actuellement devant le Parlement n'est pas acceptable par aucun parti de l'Irlande, nous sommes d'opinion que des efforts immédiats soient faits pour régler la question par des clauses qui donneront un gouvernement libre à l'Irlande avec contrôle des affaires irlandaises, y compris la taxation.

"Nous avisons le gouvernement que chaque mois de délai apporté à l'adoption de cette ligne de conduite, rendra la situation encore plus dangereuse et les chances d'un règlement quelconque plus difficiles."

MME MACSWEENEY VEUT SAUVER SON MARI

Londres, 23. — La jeune femme de Terence MacSweeney, lord-maire de Cork, continue à tenter tous les efforts pour sauver son mari. La scène qui a marqué la rencontre des deux époux a été des plus pathétiques.

Mme MacSweeney après de vains efforts pour induire les autorités à relever le lord-maire de la sentence de deux ans d'emprisonnement pour sédition, s'est adressée à Edward Shortt, secrétaire d'Etat pour les affaires intérieures. Shortt a cependant déclaré qu'il n'avait aucune juridiction sur cette matière, et que d'après les règlements du nouveau gouvernement les grévistes de la faim devaient supporter à leurs propres risques les suites de cette grève nouvelle genre. Il a donc refusé d'intervenir.

La jeune femme retourna alors à la prison et tenta de persuader son mari à baisser pavillon. MacSweeney demeura ferme dans sa détermination. Finalement, après une scène émouvante son épouse l'appuyant lui promit de ne plus s'opposer à son projet de mourir par la faim.

MacSweeney et plusieurs autres prisonniers irlandais furent transportés de l'Irlande à Brixton. Ils étaient si faibles qu'il fallut se servir de brancards.

DES PROTESTATIONS A BOSTON.

Boston, 23. — (S.P.A.). — Les cours irlandaises de Boston, au cours d'une grande assemblée de protestation tenue aujourd'hui, ont protesté contre l'arrestation de Mgr Mannix, archevêque d'Australie, par les autorités de Grande Bretagne, et ont qualifié cet acte de la "pire infraction à la loi de liberté".

Des résolutions furent adoptées, demandant aux Etats-Unis de désapprouver l'attitude du gouvernement britannique en reconnaissant l'établissement de la république irlandaise, et en repudiant la Ligue des Nations de façon à ce que l'Amérique soit ainsi associée à l'Irlande, dans la revendication de ses droits.

Parmi les principaux orateurs, on remarquait l'ancien maire Curley, le maire Moriarty, M. O'Connor, et le juge Walsh, de New-Jersey.

Mme MacSWEENEY VISITE SON MARI

Londres, 23. — (S.P.A.). — La femme du lord-maire de Cork, M. Terence MacSweeney, a rendu hier visite à son mari, à la prison de Brixton, où il doit subir sa sentence de deux ans d'emprisonnement. Lors d'une entrevue, Mme MacSweeney a écrit par son époux au secrétaire Shortt, vendredi dernier, et il y disait que la responsabilité de sa mort reposait sur les épaules du gouvernement et que ce dernier aurait à en subir les conséquences.

Il a écrit, à cet effet, qu'il paraissait très mal aux yeux des autres nations que le gouvernement anglais soit considéré responsable de la mort d'un second maire de Cork en six mois. Il a ajouté que son défilé de se voir hors de prison en six mois, mort ou vivant, est toujours valable. Il s'est évanoui deux fois en écrivant cette lettre.

En réponse à une demande de la sœur du maire de Cork qui voulait aller voir son frère en prison, le secrétaire pour l'Irlande a répondu qu'une entrevue n'aurait aucun bon résultat et il a donc refusé la permission.

Mgr Mannix et les évêques de Killarney et de Ballarat ont fait les démarches nécessaires pour aller rendre visite au lord-maire.

POLOGNE-RUSSIE

DES SUCCÈS
POLONAIS

LES TROUPES BOLCHEVISTES CONTINUENT A SE FAIRE REFOULER DANS TOUS LES SECTEURS, A L'EXCEPTION DE CELUI DE L'EXTREME DROITE. — LE DANGER N'EST PAS PASSE.

Varsovie, 23. — (S.P.A.). — On mande du front que les troupes polonaises ont remporté des victoires dans tous les secteurs ; à l'extrême droite cependant, les soldats du général Budenny ont traversé le Dniestr, et les avant-gardes des troupes rouges sont parvenues au Stryl, sur le chemin de fer qui passe au sud de Lemberg. Le général Budenny se sert de la cavalerie et de l'infanterie pour opérer un mouvement d'encerclement contre la ville de Lemberg. Les rouges ont été repoussés à plusieurs endroits. Sur le front nord-ouest, les bolcheviki sont en pleine déroute. Ils ont subi de lourdes pertes et ils cherchent à se réfugier le long de la frontière polonaise en face de l'avancée polonaise.

L'avance au nord-est de Varsovie s'effectue rapidement, et les Polonais sont entrés dans les villes d'Ostrow, de Czystow et de Bransk.

Les Bolcheviki ont tenté de reprendre Brest-Litovsk, mais ont été repoussés. Dans la région de Dubienka, les Polonais ont repoussé leurs ennemis sur l'autre rive du Bug et l'on a appris qu'une partie des forces bolchevistes se composait de volontaires juifs, de Wladowa. Les Polonais ont capturé Brudiszew, à la balonnette.

LA DANGER N'EST PAS PASSE

Varsovie, 23. — (S.P.A.). — Les experts militaires sont d'avis qu'en dépit des victoires polonaises, le danger bolcheviste n'est pas tout à fait passé. Au nord-ouest de Varsovie on s'attend à ce que les bolcheviki déclenchent une nouvelle offensive. Les Polonais ont gagné beaucoup de terrain à certains endroits et ont pris la place des bolcheviki. Les Polonais perdent souvent contact avec l'ennemi.

Les experts disent que le sort des troupes rouges dépend de la rapidité de l'avance polonaise au nord et au nord-est. Les bolcheviki sont au nombre d'une trentaine de mille.

Si la poussée polonaise se continue et si elle conduit les Polonais à la frontière prussienne avant que les rouges aient pu évacuer la région de Thorn, une situation intéressante s'ensuivra. Les rouges seront forcés de se rendre ou s'ils ont assez de munitions, les Polonais en échec indéfiniment. Ils pourront peut-être aussi tenter un mouvement d'encerclement de la ville de Varsovie en contournant la capitale polonaise par l'ouest.

LES CONDITIONS DE LA POLOGNES

Londres, 23. — (S.P.A.). — Lors de la seconde conférence de la paix russo-polonaise qui a été tenue à Minsk jeudi dernier les Polonais ont annoncé aux Russes que leurs conditions de paix étaient l'indépendance complète et inviolable de la république polonaise et la non intervention dans ses affaires domestiques.

Les délégués polonais ont dit que la Pologne n'avait pas déclaré la guerre. Ils ont déclaré que les troupes polonaises avaient occupé le territoire qui avait autrefois appartenu à la Pologne, dans le seul but d'obtenir de la part des habitants eux-mêmes, la libre décision de leur sort. Ils ont ajouté que la Russie essayait par la force d'établir un régime soviétique en Pologne.

M. Danishevsky, président d'une délégation russe de la paix a déclaré que l'Ukraine était une république indépendante alliée à la Russie. Il a alors proposé que les délégués polonais obtiennent de leur gouvernement un mandat spécial pour négocier avec l'Ukraine. M. Danishevsky, a ensuite lu les termes de paix proposés par la Russie soviétique.

A la fin de la séance, M. Danishevsky a protesté contre le fait que les délégués polonais voulaient avoir la haute main sur toutes les procédures de la conférence. Il a averti les Polonais qu'ils porteraient toutes les conséquences de cette tactique.

UN COMMUNIQUÉ DE VARSOVIE

Varsovie, 23. — (S.P.A.). — Le ministère des Affaires étrangères a publié, hier soir, le communiqué suivant en ce qui concerne les négociations russo-polonaises qui se poursuivent rapidement à Minsk. "Le ministère des Affaires a reçu samedi, une dépêche chiffrée dans laquelle il est dit que la délégation soviétique a été quelque peu difficile pour la présentation des lettres de créance.

"Les termes que les délégués soviétiques ont proposés à la Pologne sont plus rigoureux que ceux qui ont été soumis au gouvernement anglais par M. Kameneff. Ces termes ne seront donc pas acceptés par les délégués polonais.

"Les événements qui se sont produits au front sont de nature à rendre les délégués bolchevistes plus conciliants. Il semble que les communications, par télégraphie, entre Varsovie et les délégués polonais à Minsk, soient difficiles."

CE QU'ON DIT A PARIS

Paris, 23. — (S.P.A.). — On croit dans les milieux parisiens que la victoire que viennent de remporter les Polonais sur les Bolcheviki, aura une répercussion dans la conduite des affaires politiques de l'Europe. On croit que les succès militaires obtenus sur le front de Varsovie qui est en grande partie due à la coopération effective des officiers français auront pour résultat de donner à la France la haute main sur les questions diplomatiques. M. Millerand aura maintenant plus d'autorité dans la décision des questions internationales européennes.

Berlin, 2 (S. P. A.). — Le gouvernement letvien, dont le chef était Karl Ullmann, a été renversé et a été remplacé par un cabinet qui comprend des membres du parti radical de la gauche. C'est la nouvelle que publie le National Zeitung.

LE TRANSPORT

UNE DÉCISION
PROCHAINE

LES AVOCATS DES GROUPES INTERESSES ONT TERMINE LEURS PLAIDOYERS, SAMEDI, DEVANT LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER QUI DOIT SE PRONONCER SANS TARDER.

Ottawa, 23. — (S.P.C.). — Les avocats des groupes intéressés dans la question de l'augmentation des taux de chemin de fer ont terminé leurs plaidoyers samedi. La décision de cette question est maintenant entre les mains de la Commission des chemins de fer. Elle ne se fera pas attendre très longtemps. Le commissaire Carvell a remercié les avocats pour la manière habile et expéditive avec laquelle ils ont conduit l'enquête qui vient de se terminer. La Commission pourra plus facilement rendre un jugement.

Ceux qui ont parlé sur la question des taux sont : M. J. B. Coyne, représentant les "Boards of Trade" de l'Ouest américain, M. F. H. Phippen, représentant l'Association des chemins de fer canadiens, et M. W. N. Tilley, aviseur légal du Pacifique-Canadien.

M. Coyne a déclaré que les compagnies de chemins de fer n'ont pas été justes dans la manière avec laquelle elles ont demandé une hausse de leurs taux. Il a pensé que le Pacifique-Canadien n'a pas raison de demander immédiatement une augmentation de ses taux parce que cette compagnie n'a pas encore souffert de déficit.

M. F. H. Phippen a essayé de démontrer que les compagnies de chemins de fer avaient prouvé leur thèse et qu'elles avaient parfaitement raison de demander une augmentation de taux, étant donné que les tarifs actuels ne sont que cinquante ou soixante pour cent des taux qui étaient en vigueur en 1914.

M. Tilley, avocat du Pacifique-Canadien, a déclaré que la tâche de la Commission des chemins de fer consiste à fixer des taux justes et raisonnables en raison des services rendus par les chemins de fer.

M. Tilley a ajouté qu'il serait injuste de forcer la compagnie du Pacifique-Canadien à prendre son surplus pour combler les déficits causés par des taux insuffisants.

M. J. B. Coyne a fait un plaidoyer en faveur des intérêts de l'Ouest canadien. Il a déclaré que les Chambres de Commerce de l'Ouest canadien représentent toutes les classes de la société ; elles ne renferment pas seulement des commerçants mais aussi des professionnels et des employés. C'est pourquoi ces Chambres représentent des intérêts plus étendus que celles de l'Est canadien.

M. Coyne a déclaré que si le gouvernement a pris à son compte une raison politique, ce n'est pas une raison politique qui pousse tout le public canadien les déficits que cette entreprise pourra avoir. Il vaudrait mieux faire payer directement par le public les déficits d'un chemin de fer que de forcer le public à payer des taux augmentés sur tous les chemins de fer canadiens.

M. Coyne a ajouté que les compagnies de chemins de fer se hâtaient pour demander une hausse des taux étant donné que le matériel commence à baisser, et qu'elles ne pourront plus donner cette hausse du coût du matériel comme raison pour une hausse du coût des transports.

M. Coyne dit que les réseaux de l'Ouest canadien paient plus et que même une augmentation des taux sur les seuls réseaux de l'Est ne parviendrait pas à mettre les recettes de l'Est de niveau avec celles de l'Ouest. M. Coyne est d'avis que les taux de l'Ouest devraient être augmentés avec ceux de l'Est.

M. Phippen, représentant des compagnies de chemins de fer, a dit que les compagnies de chemins de fer demandaient une augmentation de taux parce que le pouvoir d'achat de la piastre canadienne avait baissé.

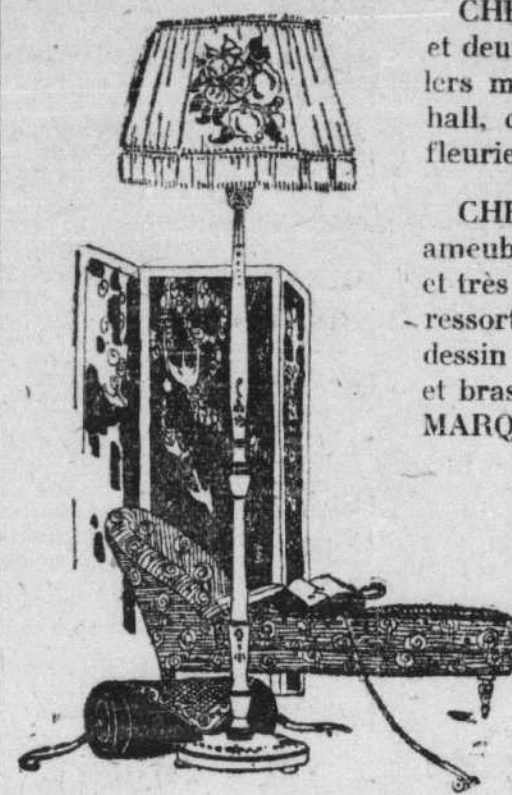
Les hôtels et les maisons de pension ont beaucoup à faire pour accommoder tant de monde, mais ils auraient pu faire encore davantage, nous dit-on.

Il appert que dans les hôtels et les maisons de pension, les places sont retenues en nombre considérable pour jusqu'à la fin du présent mois et même pour le mois de septembre.

Une requête pour la femme Gagnon

Sherbrooke, 23. — (D.N.C.). — Une association opposée à la peine de mort fait actuellement signer, dans notre ville, une requête demandant la commutation de la sentence prononcée contre la femme Gagnon, condamnée à être pendue à Québec au mois d'octobre.

Dupuis Frères

Meubles à 20, 25, 33 1-3 et 50%
de rabais

CHESTERFIELD avec 3 coussins mobiles et deux fauteuils, les bras du sofa avec oreillers mobiles, rembourrés à ressorts Marshall, couverture en très bonne tapisserie fleurie. PRIX MARQUE : 735.00.

CHESTERFIELD et deux fauteuils. Cet ameublement est de très grande dimension et très riche rembourré en crin blanc avec ressorts Marshall, couverture en damas à dessin japonais brun et or, coussins mobiles et bras roulés, une véritable occasion. PRIX MARQUE : 895.00.

CHESTERFIELD avec fauteuil et berçante, rembourrée à ressorts Marshall, riche couverture en damas, fond violet, avec dessin teinte or. PRIX MARQUE : 575.00.

CHESTERFIELD et deux fauteuils bras roulés, bonne rembourrée à ressorts Marshall, couverture en tapisserie fleurie. PRIX MARQUE : 595.00.

À
1
2
PRIX

SPÉCIAUX POUR COLLÉGIENS

COMPLETS pour garçonnets de 9 à 17 ans, modèle Norfolk, avec culotte bouffante, en vécuna bleu. Selon la grandeur... 15.00 à 19.00

En serge irlandaise marine tout laine. Selon la grandeur... 27.00 à 30.00

Modèles à devant croisé, en serge marine tout laine. Grandeurs : 29 à 32. Valeur spéciale 23.00 à...

Au rez-de-chaussée.

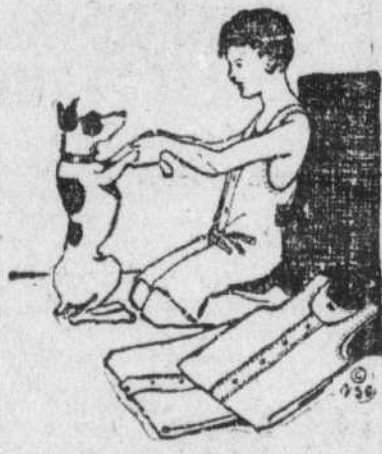


SOUS-VETEMENTS

SOUS-VETEMENTS de demi-saison, marque Penmans, mélange de laine et de coton, pesant moyen. Grandeurs 24 à 32. Spécial... 1.89

SOUS-VETEMENTS pour garçonnets, marque Penmans. Grandeurs 24 à 32. Spécial, le morceau... 1.89

Au rez-de-chaussée.



Automne 1920

EXPOSITION PRELIMINAIRE DE NOUVEAUX COSTUMES D'AUTOMNE

Nous avons le choix le plus merveilleux de costumes importés pour l'automne. Tissus : serges, velours, draps, tricotine, etc.

COSTUMES DE SERGE 35.00 à 69.50
COSTUMES EN DRAPS 59.50 à 89.50
COSTUMES GARNIS DE FOURRURES 79.50 à 150.00

Au premier.

Malles pour Ecuiers

VALISES en fibres, poignée en métal, 12 et 14 pouces de longueur. Prix : 1.10 et 1.20

VALISES en fibres, coins en métal, poignée en keratol, 12, 14, 16 et 18 pouces de longueur. Prix : 1.55 1.65 1.75 et 1.85

VALISES en natte japonaise, poignée en keratol, 14 pouces de longueur. Prix : 1.25

MALLES de 32, 34 et 36 pouces de longueur. Prix : 9.15 9.45 et 9.85

Initiales posées gratuitement sur chaque malle. Au deuxième.

NOUVELLES
BOTTINES

NOUVELLES BOTTINES durables pour écoliers, cuir solide, forme pointue ou large Blucher, fausse-melle de cuir, très confortable. Toutes les pointures dans toutes les séries.

Pointures 5.95
1 à 5...
Pointures 4.95
11 à 13...

Au rez-de-chaussée.



GRANDE VENTE DE LITERIE

EDREDONS (confortables) en batiste de fantaisie, couleurs pâles ou foncées. Dimensions : 60 x 72. Spécial, chaque... 4.95

EDREDONS de dimensions pour lit double, belle variété de couleurs. Dimensions : 72 x 72. Spécial, chaque... 5.95

FLANELLE Canton de qualité pesante, 27 pouces de largeur. Spécial, la verge... 1.35



FLANELETTE blanche de fabrication canadienne, bonne pesanteur, 28 pouces de largeur. Spécial, la verge... 1.35

FLANELETTE à rayures variées, fond pâle ou foncé, pour chemises d'hommes et de garçons. Spécial, la verge... 1.29

EDREDONS en batiste de fantaisie, fabrication américaine, fin très souple, un seul dessin. Dimensions : 66 x 72. Spécial, chaque... 6.95

COUVERTURES

blanches, fini laine et coton, bonne pesanteur. Dimensions : 56 x 76. Spécial, la paire

8.25

Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 rue St-Catherine Est, coin St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Reg. Dupuis, Vice-Président.
A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

COUVERTURES

blanche, fini laine et coton, bordure de couleur. Dimensions : 60 x 80. Spécial, la paire

9.95

Au rez-de-chaussée